
le dossier des abductions en France

Joël Mesnard

LDLN, N° 314, Dic 1992

Récemment, deux hebdomadaires à grand tirage ont évoqué, à leur manière, un congrès qui s'est tenu cet été à New York, et dont le sujet était l'étrange phénomène des "abductions". Rappelons que ce terme, largement consacré par l'usage, est synonyme d'enlèvement à bord d'un ovni.

Ce phénomène, quel que soit sa nature réelle, a atteint une grande ampleur aux Etats-Unis, où les "abductés" se compteraient par centaines, voire même par milliers. Qu'il s'agisse d'un "phénomène de société" ou de quelque chose d'infiniment plus inquiétant, les abductions n'épargnent pas la France, puisqu'en voici 29 exemples dans notre pays.

Ce dossier n'est (évidemment) pas exhaustif, ni, sans doute, exempt de défauts, mais il fournit la "base de données" la plus complète que nous ayons pu constituer sur la question.

Sens strict et sens large

Si nous prenions le mot *abduction* dans son sens le plus étroit, ce ne sont pas 29 exemples en France, que nous pourrions citer, mais une dizaine seulement. Nous avons choisi d'utiliser ce mot dans une acception plus large, qui tend à se généraliser.

En effet, il existe divers types de récits qui, sans se rapporter à des cas d'enlèvement à proprement parler, s'y apparentent fortement. Si fortement que rien n'impose de les classer dans des catégories à part.

C'est le cas, notamment, pour ce qu'on désigne par le terme de *missing time*, c'est-à-dire: trou de mémoire lié à une rencontre rapprochée. Quand le témoin ne se souvient pas de ce qui s'est passé pendant toute une phase de la rencontre, il serait exagéré d'affirmer qu'il est monté à bord de l'engin, mais enfin, qu'il y

soit monté ou non, la situation est à peu près la même: il a perdu le contrôle de ses faits et gestes, il a été l'objet et non l'acteur.

De même, certains cas de "paralyse" ou de "tranquillisation" liés à la vision rapprochée d'un ovni ne diffèrent guère des cas d'abduction au sens strict du terme. L'affaire de Bouahmama (1) en est un bon exemple, mais en voici un autre: il nous est fourni par un article de Pierre van Oudenhove, extrait du *Parisien Libéré* (édition de Seine-et-Marne), et concerne un événement survenu près de Meaux le 28 août 1977. (Précisons que Pierre van Oudenhove a une très longue et riche expérience, en matière d'enquêtes ufologiques, et que nul, sans doute, ne connaît mieux que lui l'ensemble des manifestations du phénomène OVNI dans cette région de la Seine-et-Marne.)

UNE SOUCOUBE VOLANTE A BEAUVAL ?

En prenant son travail à l'hôpital de Meaux, l'autre matin, Mme Ghislaine Bonnefoy, infirmière au service de pédiatrie du docteur Tupin, a raconté à ses collègues l'étrange aventure qu'elle venait de vivre pendant la nuit, à la fenêtre de son appartement du square Jean-Aicard, à Beauval.

Il était une heure du matin, son mari dormait profondément, mais Mme Bonnefoy ne pouvait trouver le sommeil et entendit, à ce moment, comme une sorte de sifflement ou de léger bruit de turbine venant du côté de l'immeuble voisin, le square d'Aubigné.

Elle passa alors dans la pièce à côté et ouvrit les persiennes, par les interstices desquels filtrait de la lumière. Qu'elle ne fut pas sa stupéfaction d'apercevoir juste en face, à une vingtaine de mètres, une masse sombre et immobile, d'apparence métallique, ayant la forme d'une soucoupe vue par la tranche et pouvant avoir cinq à six mètres de diamètre. L'engin se trouvait à environ six mètres d'altitude, un peu au-dessus de la cime des arbres qui ornent la pelouse. Il pouvait avoir un mètre d'épaisseur et était surmonté d'une sorte de coupole. Sa surface, lisse et mate, ne comportait pas de hublot, et, dessous, scintillaient des lueurs rouges et jaunes.

Mme Bonnetoy se trouva alors comme paralysée, incapable de faire un geste ou de réveiller son mari, et, pendant une heure, elle demeura ainsi face à face avec l'étrange chose, qui émettait continuellement son curieux bruit de turbine.

Puis, soudain, l'engin s'éleva lentement et, après un léger arrêt, il partit à une vitesse extrême en direction du sud-est, prenant la forme d'un disque rouge.

Mme Bonnefoy put alors quitter la fenêtre et réveiller son mari, qui dut la reconforter tant elle était choquée.

Le lendemain, elle constata que l'herbe de la pelouse, à l'emplacement survolé par la « soucoupe », était légèrement brûlée, et elle se rendit à la gendarmerie pour déposer son témoignage. Il semble que, jusqu'à présent, elle ait été la seule à voir ce mystérieux « vaisseau nocturne ». A signaler, toutefois, qu'un gardien du parc Frot, M. Lucas, effectuant, cette nuit-là, une ronde avec son chien, a aperçu, en direction de Beauval, un phénomène lumineux correspondant peut-être à cette curieuse apparition.

Quoi qu'il en soit, le mystère reste entier et le manque de témoins ne rend pas facile son élucidation.

L'article de Pierre van Oudenhove, dans *Le Parisien*. Le témoin ayant perdu tout réflexe normal pendant une heure, ce cas ne diffère pas fondamentalement d'une abduction.

Nous constatons une similitude frappante, entre le cas de Beauval et celui de Bouahmama. Lorsqu'un témoin reste si longtemps, comme hypnotisé par ce qu'il voit, sans même songer à appeler les personnes qu'un simple geste suffirait à avertir, on peut affirmer qu'il a perdu tout contrôle de la situation.

Qu'il ait été véritablement "emmené", sans en garder le souvenir, ou qu'il soit resté sur place, nous avons là un type d'expérience qui ne diffère pas fondamentalement d'un enlèvement. Toutes ces expériences peuvent donc être réunies, sans inconvénient majeur, sous le label d'"abductions", ce qui définit un sens élargi de ce terme. Disons qu'il y a abduction (au sens large) lorsque le témoin perd tout contrôle des événements, au point de se sentir plus ou moins arraché à son univers familier.

Nous verrons, parmi nos 29 cas français, trois exemples qu'on peut considérer comme

des tentatives d'enlèvement. Nous les avons prises en compte, bien qu'elles n'aient apparemment pas abouti.

Inversement, il existe des affaires qu'on pourrait considérer comme des abductions, et que nous n'avons pourtant pas fait figurer dans la liste. Le cas de Beauval, ou celui d'Origny-en-Thiérache, le 28 février 1974 (2) en sont de très bons exemples. Notre choix, peut-être contestable, est simplement dû à la nécessité de trancher arbitrairement, à un moment où à un autre. Il existe en effet une continuité évidente entre les cas d'abduction les plus flagrants et certaines RR3 "classiques".

En d'autres termes, la limite entre le domaine des abductions (au sens large) et celui des "simples" rencontres rapprochées est assez floue, et on ne voit pas quel critère parfaitement défini permettrait de dire si tel ou tel cas-limite

département l'est. Pour le cas n°1, le département est soit le Nord, soit le Pas-de-Calais, soit la Somme, mais il semble à tout jamais impossible d'obtenir davantage de précision.

Le troisième bloc de données concerne la ou les personnes affirmant avoir vécu l'événement. A cause des cas 16, 19 et 21, il a fallu introduire une distinction entre les "témoins" de l'abduction et les abductés eux-mêmes. On trouvera dans les colonnes successives le nombre de témoins (lorsque cette notion intervient), puis des données concernant les abductés: nombre, sexe, âge (au moment des faits), et finalement les initiales de leur nom (quand il est connu).

Notons qu'une large majorité des personnes qui affirment avoir vécu ce genre d'expérience ont souhaité garder l'anonymat. Toutefois, si leur identité n'est pas publiée, elle est le plus souvent connue des enquêteurs. On remarquera pourtant deux exceptions: les cas 1 et 29. Dans ces deux affaires, *personne* ne connaît le nom des abductés. Le mot "anonymat", alors, ne suffit plus, et il faudrait inventer un autre terme ("super-anonymat", par exemple) pour décrire ce genre de situation. Il est bien évident que plus les protagonistes de ces événements restent dans l'ombre, moins leur témoignage a de poids, et ce poids est évidemment très faible lorsqu'il y a "super-anonymat". Evitons, pourtant, de le considérer comme nul: l'existence

des autres cas permet de penser que la notion d'abduction recouvre une certaine réalité autre qu'imaginaire, et on peut supposer que la peur de n'être pas pris au sérieux a suffi à rendre excessivement discrets les abductés des cas 1 et 29.

La deuxième page du tableau commence par le quatrième bloc de données, formé de six colonnes qui portent diverses indications sur les événements et leurs séquelles. Les trois premières colonnes signalent, lorsqu'il y a lieu, la présence de trois particularités que l'on retrouve dans bien des abductions américaines ou sud-américaines: "examen médical" (pratiqué sur l'abducté par ses ravisseurs), pose (réelle ou supposée) d'un implant, et indice d'un quelconque rapport sexuel, ou de quelque chose qui s'apparente plus ou moins à un rapport sexuel.

Les trois colonnes suivantes indiquent respectivement l'existence de séquelles *physiques* constatées chez l'abducté, de traces *physiques* sur l'environnement, et enfin d'une régression hypnotique pratiquée, à sa demande, par l'abducté à la suite de son expérience.

Le dernier bloc de données fournit des indications sur les "abducteurs", lorsque ces indications existent: nombre, description, et enfin comportement.

vers un panorama plus réaliste...

En ufologie, un catalogue de cas n'est jamais définitif. Celui qui suit n'échappe pas à la règle: il est provisoire, et certainement perfectible. L'avenir se chargera de le prouver.

Mais améliorer un catalogue est un travail compliqué. Il ne suffit pas de chercher à le gonfler (ni à le réduire, d'ailleurs!), il faut faire un travail en profondeur de vérification, de recherche et d'appréciation.

La question se pose toujours, à propos de telle ou telle affaire, de savoir si elle doit figurer, ou non, dans le catalogue. Nous en trouvons un exemple, ici, avec le cas du contacté Pierre Monnet, auteur du livre *Les Extraterrestres m'ont dit...* (Editions Alain Lefevre, 1978). Le récit de l'aventure qu'il affirme avoir vécue en juillet 1951, entre Orange et Courthézon, s'apparente profondément à un cas d'abduction. La rencontre, toutefois, est assortie de la révélation d'un "message" d'une candeur plus qu'extrême, et d'un flou surprenant.

1	●	
2	◐	
3	RR4 MT	
4	MT	
5	C	
6	C	B
7	◐	
8	C	
9	●	
10	MT	B
11	●	
12	C	
13	MT	
14	●	
15	●	
16	C	
17	●	
18	BV	
19	C	B
20	●	
21	C	
22	C	
23	RR4 BV	
24	●	
25	●	
26	MT	TB
27	C	
28	◐	B
29	MT	

1921	après-midi	près du Canal du Nord	
20 mai 1950	≈16	Cours-les-Barres	18
10 avril 1952	nuit	près de Nîmes	30
1954			43
1961	≈18	près de Bray-sur-Seine	77
avril 1969	nuit	Balizac	33
oct. ou nov. 1974	≈14		02
14 septembre 1975	≈ 21	près de Bonnieux	84
11 juin 1976	≈ 01	Chatuzange-le-Goubet	26
début été 1976	≈00	Steenvoorde	59
fin 1976	≈22		15
10 décembre 1976	18.30	près de Limoges	87
18 janvier 1977	≈01	Bussiè-res-Saint-G.	23
31 janvier 1978		près de Strasbourg	67
29 mars 1978	12.45		59
novembre 1979	18.20	Sion-les-Mines	44
mai 1978 ou 1980	≈15	Pau	64
14 janvier 1980	≈ 05	Cherbourg	50
début mai 1980	nuit	Mennecey	91
31 août 1981	nuit	près de Pratts-de-Mollo	66
septembre 1981	19.30	Les Angles	30
mars ou avril 1983	crépusc.	Carême	82
30 avril 1983	nuit	Sospel	06
17 juillet 1983	≈23	Sommerecourt	52
juin 1987	≈ 23		26
21 octobre 1989	≈19	près de Nevers	58
24 décembre 1990	nuit	près du Col de Vence	06
28 mai 1991	≈ 23	Viry-Châtillon	91
avril 1992	soir	près de Provins	77

	1	m	8	GB
	1	f	32	MC
	1	f	24	RC
	1	f	≈10	ML
	1	m	18	MG
	1	f	17	CM
	2	mm	≈30	AGP
	1	f	50	DB
	1	f	21	HG
	1	m	≈30	CD
	1	m	20	
	1	f	68	
	1	m		
	1	m	≈45	CK
	1	m	15	
1				
	1	f	≈10	SL
	1	m		
2	1	f	34	GG
	1	m	59	EP
2				
	2	ff	59;30	BS;
	1	f	≈60	
	1	m		G
	1	m	30	
+	3	mff		
	1	m	40	
	1	f	≈35	AB
	2	mf		

				t	
	i		p		
	i				
	i		p		
e					h
		s			
		s			
					t
	i				
					h
e					
					t

2	
1	deux mains seules
1+3	1 homme (parlant français) et 3 géants; incitation à la paix et à la sagesse
0	
0	petits, de couleur claire
plusieurs	
5	taille: 1,30 m; gros yeux hémisphériques; peau jaunâtre; vêtus de longues robes multicolores; geste d'invitation à venir
0	
2	taille: 1,20 m; laids; peau jaunâtre ou normale; grands yeux; petite bouche; nez plat
0	
une dizaine	taille humaine; chauves; mains à 4 doigts
0	
6	petits; vêtus de vert
plusieurs	taille: environ 1 m; peau d'un brun jaunâtre; yeux en amande; pas de lèvres; pieds comme des pattes d'oiseaux
0	
une vingtaine	taille humaine; vêtu d'une sorte de ciré vert foncé couvrant le haut du visage
1	taille normale; yeux en amande
7	4 femmes et 3 hommes; tailles: 1,75 m à 1,95 m; parlent espagnol; message de paix et de sagesse
0	
0	taille humaine; visage allongé et pâle; yeux en amande; projection d'images sur les guerres
7	immobiles; partie supérieure du corps seule observée; coiffés de casques
3	apparence humaine; l'un d'eux parle Français
plusieurs	taille: 1,70 m; vêtu d'une combinaison grise; bref dialogue et guérison
0	
0	
0	
3	très grands; combinaisons argentées; yeux "bizarres"; reste du visage: non observé

⊙ = sous hypnose

Vingt-neuf cas d'abduction répertoriés en France

Les données que voici sont très hétéroclites. Certaines affaires peuvent faire l'objet de vérifications à la source, alors que pour d'autres, cela semble impossible. La richesse des renseignements est aussi très inégale.

Certaines de ces histoires ont déjà été diffusées à une échelle non négligeable (cas n°1, 3, 9, 16, 18, 21, 24), sans qu'il en ait résulté une quelconque prise de conscience, par le public, du phénomène "abductions". Paradoxalement, le seul cas français qui ait reçu une couverture médiatique importante est celui de Cergy-Pontoise (novembre 1979), qui se résume à une fumisterie (et n'a donc aucune raison de figurer dans notre liste).

Les cas n°10, 17 et 23 ayant été exposés dans les numéros 305, 302 et 299 de LDLN, nous ne reviendrons pas ici sur le détail de ces trois affaires.

1. En 1921, sur les bords du Canal du Nord

Tout comme les histoires d'ovnis, les abductions ne datent certainement pas d'hier, mais les cas contemporains offrent au moins le double avantage d'être infiniment mieux documentés, et de ne pas exclure a priori toute possibilité d'approfondissement.

Bornons nous donc au XXe Siècle. Le premier témoignage que nous trouvons, par ordre chronologique, est vieux de soixante et onze ans. Il a été relaté dans le courrier des lecteurs du n°291 de *Paris Match*, du 23 octobre 1954. Sur le témoin lui-même, nous ne savons que trois choses: ses initiales (G. B.), le fait qu'en 1954, il habitait à Marseille, et son âge au moments des faits: huit ans. Nous sommes donc là dans un cas de "super-anonymat". Néanmoins, l'histoire est intéressante. Voici ce que ce monsieur raconte dans sa lettre:

"En 1921, année très chaude, j'étais un jour en escapade le long des talus du Canal du Nord. J'avais huit ans, et j'adorais me perdre dans les paysages quasi-lunaires créés à la fois par les déblais et par la guerre.

Brusquement, deux êtres revêtus d'une sorte de scaphandre souple jaillirent littéralement

d'entre les robiniers. Sans autre forme de procès, ils m'entraînèrent vers ce que je crus être un tank de forme curieuse. Ils me hissèrent dans la machine, sans que je pusse résister. Je devrais dire "sans que je pusse vouloir résister". Tout-à-coup, je me mis à pleurer, et je ne sais s'ils furent touchés, mais après quelques minutes, une ouverture apparut dans le plafond de la cabine, et en quelques instants, je me retrouvai sur le sol.

Je dus cependant marcher pendant toute une partie de l'après-midi, avant de me retrouver près du chemin que j'avais quitté cinq minutes plus tôt.

Lorsque j'arrivai chez nous, à la nuit, mes parents me traitèrent de sale petit menteur, et personne ne voulut jamais ajouter foi à mon histoire. Je ne puis guère donner de détails sur ce qu'étaient l'appareil et sa cabine. J'étais sans doute trop bouleversé. Je me souviens seulement de deux détails: il existait des hublots carrés, ou du moins rectangulaires. La cabine possédait une sorte de divan souple, sur lequel j'étais assis.

Je crois me souvenir que les scaphandres étaient d'aspect métallique. Je n'ai aucun souvenir anatomique particulier, sinon que les deux êtres étaient très grands et très élancés."

On peut comprendre les raisons qui ont poussé l'auteur de cette lettre à ne pas révéler son identité. Mais si, par miracle, il venait à lire ce numéro de LDLN (Sait-on jamais?), qu'il sache que les quelques précisions qu'il pourrait certainement ajouter à son récit nous intéresseraient au plus haut point... Ajoutons que les temps changent, malgré tout, et que l'anonymat total n'est plus une précaution indispensable lorsqu'on a vu un ovni, même quand on est monté dedans!

2. 20 mai 1950, Cours-les-Barres (Cher)

Toute affaire d'abduction est nécessairement étrange, mais certaines le sont plus que d'autres, et notamment celle-ci. M. Veillith l'a exposée dans LDLN 86. Ce numéro datant de janvier 1967, il n'est sans doute pas inutile de rappeler les grandes lignes de l'aventure que prétend avoir vécue Mlle Micheline G., alors âgée de 32 ans.

Vers 16 h, elle venait de quitter le hameau de Givry et se dirigeait, à pied, vers Fourchambault, en suivant un chemin qui longe les berges de la Loire, sur la rive gauche.

Elle se trouva soudain environnée d'une vive lumière, puis vit descendre devant elle deux grosses mains, qui vinrent s'appliquer avec violence sur sa figure. Aussi absurde que cela puisse paraître, ces deux mains n'étaient reliées à aucun corps, mais la victime eut l'impression qu'elles appuyaient fortement sa tête contre une poitrine invisible, mais aussi dure que si elle avait été en fer. Elle lutta, pendant de longues minutes, contre l'emprise de ces deux mains. Elle reçut des coups, et fut entraînée à travers un fourré plein de ronces, en direction d'un pré. La pression du mystérieux agresseur se relâcha soudain, et le phénomène cessa.

La demoiselle, très éprouvée, était revenue dans le chemin et arrivait en vue de quelques maisons, lorsqu'elle entendit le bruit d'un violent souffle, et sentit un brutal déplacement d'air chaud. Elle vit des arbres se courber, et il y eut à nouveau une vive lumière. Elle eut l'impression que quelque chose passait en l'air à très grande vitesse, mais ne vit pas cette chose.

Elle trouva finalement refuge chez les éclusiers de Givry, qui constatèrent son état et la soignèrent. Lorsqu'elle fut rentrée chez elle, ses proches alertèrent la gendarmerie, qui arriva rapidement. Dans son témoignage, la demoiselle affirme que les gendarmes se sont rendus avec elle sur les lieux, et qu'ils ont constaté que les ronces étaient calcinées et aplaties, de même que des accacias étaient partiellement brûlés et cassés, les barbelés et les piquets de la clôture étant écrasés et arrachés. D'autres gendarmes revinrent ensuite, à plusieurs reprises, et, convaincus de la réalité de l'agression, firent même paraître un appel à témoins dans un journal local. (Si un rapport a été conservé et s'il reste confidentiel pendant la durée légale de 60 ans, nous n'avons plus que dix-sept ans et demi à attendre! Avis aux ufologues de l'an 2010...)

3. 10 avril 1952, près de Nîmes (Gard)

Cette affaire, d'un intérêt exceptionnel, a fait l'objet d'un livre, *Rencontre avec les Extra-terrestres* (Editions du Rocher, 1979). Ce livre est signé de Rose C., qui est l'héroïne de l'aventure,

mais Charles Gouiran a pris une large part à son élaboration, et la préface est de Guy Tarade.

C'est grâce à Charles Gouiran, et à Rose elle-même, que nous avons une bonne connaissance de cette affaire. Le livre est, depuis longtemps, quasi introuvable.

Les chercheurs qui s'intéresseront à cette affaire, et qui liront le livre, seront peut-être rebutés par le caractère fantastique du récit de Rose. Qu'ils sachent, car c'est là un élément capital, que Rose, 40 ans après son aventure, présente toujours deux particularités anatomiques (apparemment aussi rares qu'inexplicables) qu'elle considère comme des conséquences de l'événement. Qu'ils sachent aussi, car c'est un élément d'appréciation très important, que la plus remarquable de ces particularités se retrouve très exactement dans un autre de nos 29 cas français (le cas n°6), ce qui pose quand même un problème...

L'événement se déroula dans la nuit du 10 au 11 avril. Rose C. était âgée de 24 ans. Divorcée depuis quelques mois, elle était la maman d'une fillette de 4 ans qui se trouvait alors, pour une quinzaine de jours, chez ses grands parents paternels.

Rose, qui vivait habituellement chez son père, était venue, en bicyclette et accompagnée de ses deux chiens, pour passer la nuit dans un mazet assez isolé, où elle comptait faire des travaux le lendemain (un mazet est un édifice en pierres pouvant abriter une ou deux personnes, et sommairement aménagé). Elle fut réveillée, en pleine nuit, par ses chiens qui s'étaient mis à grogner, sans aboyer. Inquiète, elle s'enhardit à sortir, et suivit ses chiens en direction d'un autre mazet, plus petit, qui appartenait également à son père.

C'est ainsi qu'elle se trouva en présence de quatre inconnus: un de taille normale et trois "géants" mesurant environ 2,30 m ou 2,40 m. Celui qu'elle appelle l'"homme normal" s'exprimait parfaitement en français, et joua notamment le rôle de traducteur entre Rose et les trois géants, qu'il présentait comme originaires d'un monde lointain.

Hormis leur taille extraordinaire, ces géants auraient pu passer pour des Hindous. Deux d'entre eux, d'allure sportive, parlèrent très peu. L'autre, qui semblait plus âgé, était apparemment le chef. Il avait au milieu du front comme une demi-bille de verre noir, et portait autour du

cou une courroie tenant une sorte de "boîte" munie de divers boutons.

L'"homme normal" expliqua qu'il avait lui-même fait une rencontre du 3e type, vingt ans plus tôt, alors qu'il était âgé de 25 ans, et qu'il exerçait la profession d'instituteur. N'ayant pas d'attaches familiales et étant pour ainsi dire seul au monde, il avait accepté l'invitation de ces extraterrestres. Il vivait depuis avec eux, et ne regrettait nullement le choix qu'il avait fait. Comme Rose s'étonnait qu'il parût si jeune, pour quelqu'un qui devait "logiquement" avoir 45 ans, il lui expliqua qu'il n'était pas si vieux, car "là-haut, le temps s'écoulait beaucoup moins vite".

Dès qu'il eût expliqué à la jeune femme qu'elle n'avait rien à craindre, l'"homme normal" lui dit qu'ils aimeraient beaucoup, si c'était possible, emporter des livres. Rose les conduisit donc vers le petit mazet. Elle leur fit cadeau d'un vieux livre, *Le Comte de Monte-Cristo*, d'Alexandre Dumas, ainsi que de très vieilles revues d'une association de médaillés militaires, et finalement, d'un journal de mode qu'elle avait acheté le jour-même!

L'ancien instituteur expliqua à Rose que la Terre avait été aménagée à l'intention de ses habitants par ces extraterrestres, qui avaient même apporté sur place son satellite réputé naturel, la Lune. Mais cette colonie humaine sur Terre était quelque chose comme une colonie pénitentiaire, un refuge pour bannis (bannis dont nous serions, tout simplement, les descendants).

Il faut savoir, pour apprécier cette histoire à sa juste valeur, que Rose est d'un tempérament chaleureux et volubile. Très vite, malgré l'effroi qu'elle avait initialement éprouvé, un climat de confiance s'instaura. Lorsque les inconnus lui proposèrent de l'emmener, elle eut pourtant un mouvement de recul, et déclina l'invitation, expliquant qu'elle avait de la famille, et surtout un enfant en bas âge. Il semble, d'ailleurs, que le chef, l'homme à la bille noire sur le front, ait deviné cette situation avant même que Rose l'eût exposée, puisqu'il demanda (toujours par l'intermédiaire du traducteur): "Qui est le vieil homme, et qui est l'enfant?". Pendant la suite de la rencontre, cet "homme" allait donner à la jeune femme l'impression d'une grande sagesse et d'une grande force psychique, au point qu'un climat affectif très fort s'installa rapidement entre eux.

Ils lui montrèrent, presque invisible dans un recoin sombre, le véhicule qui les avait amenés jusque là. La chose, énorme, avait à peu près la forme d'un canotier, et était de couleur gris ardoise. Elle était immobile, à environ un mètre au-dessus du sol, et sans aucun lien avec le sol, ce qui étonna beaucoup Rose.

Les visiteurs firent pour Rose une démonstration de leurs capacités en matière de lévitation et de télétransport d'objets: le "chef", lorsqu'ils se trouvaient à l'intérieur du petit mazet, actionna les boutons de la "boîte" qu'il portait, dématérialisant une pierre qui se retrouva à l'extérieur de la bâtisse, sans que la porte eût été ouverte! De même, il souleva ensuite à distance de grosses pierres qui flottèrent en l'air comme des ballons.

Mais les propos que "le chef" tint à Rose sont beaucoup plus intéressants que ces tours de passe-passe antigravitationnels.

A propos d'une nichée de rats qui avaient élu domicile parmi les livres entreposés dans le petit mazet, l'homme à la bille sur le front dit qu'il fallait les laisser vivre. Ces paroles, ainsi que le sourire calme et gentil de l'inconnu, contribuèrent à rassurer Rose. Elle manifesta alors son intention de donner du pain aux rats, le lendemain, et le géant lui fit savoir qu'il n'était pas bon non plus de faire cela, car ces rongeurs risqueraient ainsi de devenir dépendants de l'homme.

Ne pas tuer les rats, et ne pas les nourrir...

Un peu plus tard, c'est l'"instituteur" qui orienta la conversation sur des questions de morale. Il expliqua, échantillons à l'appui, qu'ils étaient là pour effectuer des prélèvements de végétaux et de minéraux, afin d'évaluer la gravité des conséquences des explosions atomiques. Ce fut pour lui l'occasion de dénoncer le comportement destructeur et irréflecti de l'Homme, son comportement insensé envers non seulement ses contemporains, mais aussi les générations futures. Il énonça également quelques vérités au sujet de certains "grands hommes" dont la grandeur s'était construite sur d'immenses massacres et sur d'innombrables misères. Il fit savoir à Rose que, par la faute de l'Homme, un cataclysme avait ravagé la planète 11 357 ans auparavant (soit en 9405 avant J.C.). Il manifesta une grande émotion en évoquant la beauté de la Terre et la folie destructrice de ses habitants. Rose partagea instantanément cette émotion. Quand elle demanda pourquoi les extraterrestres n'intervenaient pas, l'instituteur lui

expliqua que chaque fois qu'ils avaient tenté de le faire, rien de bon n'en avait résulté. Rose ne le souligne pas dans son récit, mais le parallèle avec les conseils du chef concernant les rats est évident.

Rose aurait sans doute aimé poursuivre le dialogue, mais les visiteurs lui firent savoir qu'ils devaient prendre congé. Raison invoquée: le séjour sur terre fatiguait beaucoup les géants. Ils montèrent à bord de leur engin, non sans avoir recommandé à Rose de s'écarter avant l'envol, et de retenir ses chiens.

Rose raconte dans son livre qu'à la suite de cette rencontre, elle connut un certain nombre d'expériences qui relèvent de la parapsychologie. Elle eut le sentiment de contacts psychiques répétés avec les personnages qu'elle avait rencontrés. Elle connut aussi une suite d'expériences de prémonition, en rapport avec des catastrophes qui, effectivement, se déroulèrent peu après.

Voilà, brièvement résumé, l'incroyable témoignage de Rose C. On notera un certain nombre de similitudes partielles avec d'autres cas (notamment celui de Sospel), mais il faut surtout mentionner un point très important qui, sans doute, rend cette affaire beaucoup plus

crédible qu'on pourrait le supposer.

Aussitôt après son aventure, Rose se surprit à se masser instinctivement l'annulaire droit. Quelque temps plus tard, regardant ce doigt, elle découvrit avec stupéfaction... qu'il était aussi long que le majeur. Elle compara avec sa main gauche, et parvint à la conclusion qu'à la suite de sa rencontre, *son annulaire droit avait poussé, probablement de huit ou neuf millimètres!*

On pourra réagir comme on voudra à ce détail saugrenu, la main droite de Rose est là, aujourd'hui encore, pour attester de ce phénomène. (Nous verrons un second exemple de la même bizarrerie avec le cas n°6). Ajoutons qu'en même temps que le doigt de Rose avait apparemment grandi, une cicatrice très visible, longue d'environ 1 cm, était apparue au milieu de la paume de la même main. Cette cicatrice protubérante ne s'est pas effacée au fil des ans, et elle est toujours parfaitement visible.

Il est important de noter que plusieurs personnes, dont Charles Gouiran, qui est un ufo-logue des plus crédibles, ont constaté, vers le milieu des années soixante-dix, la réalité de phénomènes de précognition, ou de perception extrasensorielle, chez Rose. Le livre rend compte d'une partie de ces phénomènes.



Les mains de Rose, en 1989.

4. Yssingeaux (Haute-Loire), en 1954

C'est grâce à Pierre Guérin que nous avons eu connaissance de ce cas.

La personne est une voyante qui exerce à titre professionnel, et dont les capacités ont été testées par le Pr Rémy Chauvin. Ses dons sont réels, mais il lui arrive également de se tromper, ce qui est le cas de la plupart des paragnostes, surtout lorsqu'ils ont choisi de faire exercice de leurs capacités, et donc de nécessairement les solliciter, sans attendre qu'elles se manifestent de façon spontanée.

Cette dame, qui habite Paris, est aujourd'hui âgée de 48 ans. L'aventure qu'elle a vécue, et qui selon elle est à l'origine de ses facultés, s'est déroulée alors qu'elle avait environ 10 ans, ce qui la situe donc en 1954, ou plus exactement vers 1954.

C'était en été, et elle était en vacances chez ses grands-parents. Après le déjeuner, elle était sortie, et se trouvait dans le jardin, juste à côté de la maison, lorsqu'elle vit une grande lueur devant elle. Elle perdit connaissance.

Elle revint à elle une bonne heure plus tard au moins, toujours dans la propriété, mais à un peu plus d'un kilomètre de l'endroit initial, en plein milieu d'un champ de blé, ignorant ce qui lui était arrivé pendant tout ce temps et ne sachant comment elle avait pu être transportée jusque là. Nous avons donc là un exemple typique de *missing time*.

A partir de ce jour, il lui arriva des choses bizarres. Tout d'abord, on ne put plus lui toucher le nombril: cela la faisait sursauter, et c'était insupportable. Ensuite, elle devint paragnoste. Au début, elle fut très gênée en découvrant qu'elle lisait fréquemment dans la pensée de ses proches, constatant qu'ils mentaient et imaginant qu'eux aussi pouvaient lire dans ses pensées.

Mise en pension, elle fut sujette à quantité de bizarreries qu'elle ne put jamais s'expliquer. Des boules, des barres, dansaient parfois devant elle.

Lorsqu'elle se sépara de son mari, il y a quelques années, elle pensa à exploiter commercialement ses dons, et se constitua une clientèle. Elle refuse l'hypnose, craignant de perdre les facultés qui sont devenues son gagne-pain. Elle refuse également d'être elle-même soumise à la voyance par tel ou tel de

ses collègues.

On notera combien le récit de son aventure rappelle celle d'Alicia Isabel Desvoignes (3).

5. près de Bray-sur-Seine, en 1961 ou 1962

Ce qui est intéressant, dans le cas de Michel (âgé aujourd'hui de 49 ans), c'est avant tout la cicatrice qu'il porte sur le tranchant de la main droite et dont il affirme ignorer l'origine.



La cicatrice de Michel, photographiée en août 1992.

Il se trouve qu'il a perdu sa mère à l'âge de 13 ans, et se souvient de lui avoir souvent demandé, quand il était enfant, des explications sur l'origine de cette cicatrice. Or sa mère n'a jamais pu lui fournir la moindre explication à ce sujet.

Ceci prouve que la blessure remonte à sa plus tendre enfance, celle dont on ne garde que très peu de souvenirs, et pose la question suivante: *peut-on imaginer une mère dont l'enfant en bas âge reçoit une blessure telle que la cicatrice sera parfaitement visible quarante-cinq ans plus tard, et qui ne garde aucun souvenir de l'accident?*

Venons-en à l'épisode survenu un soir de 1961 ou 1962. La date exacte est pour l'instant inconnue. On sait juste que c'était un dimanche, probablement vers le mois de novembre. (Un détail devrait permettre, au terme d'une recherche assez simple, de retrouver la date exacte. La recherche sur ce point est en cours.)

Michel était sorti d'un cinéma à 17 h 30 (On sait quel cinéma, et on sait quel film il avait vu: c'est ce qui devrait permettre de retrouver la date). Il faisait déjà nuit.

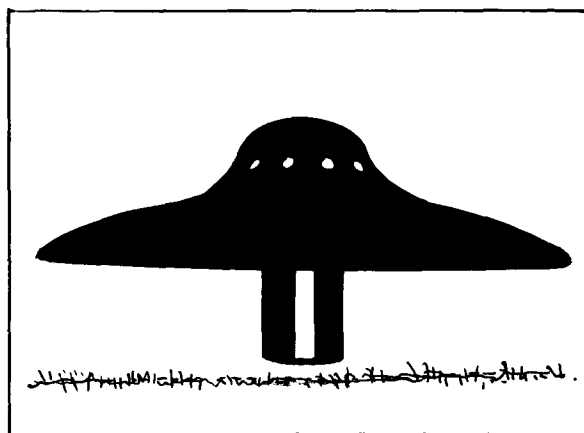
Son père adoptif jouait aux cartes dans un café, non loin de là, et il décida de prendre seul, à vélo, le chemin de la ferme très isolée où ils habitaient.

Il lui restait un bon kilomètre à parcourir, lorsqu'il remarqua, partant de l'extrémité gauche (sud-est) de la cour de la ferme, un faisceau lumineux, de section constante, montant verticalement dans le ciel. Il pensa aux phares d'une voiture, mais cette explication n'était évidemment pas la bonne: la lumière était rouge orange, et le cylindre de lumière, à bords nets, montait très haut dans le ciel.



Plus Michel approchait de la ferme, moins il comprenait ce qui pouvait se passer. Arrivé à l'entrée de la ferme (une grande ferme, avec des bâtiments annexes disposés autour d'une vaste cour entourée de hauts murs), il posa son

vélo, et contourna les bâtiments par l'extérieur. Parvenu à un coin du mur d'enceinte, il découvrit, à une cinquantaine de mètres, un énorme objet posé au sol.



La coupole supérieure, qui portait des hublots, tournait, et la partie inférieure, cylindrique, présentait une ouverture en forme de large fente verticale, par laquelle on pouvait voir l'intérieur, vivement éclairé. Il semble que la face inférieure du cylindre ne reposait pas directement sur le sol, l'engin étant comme suspendu en l'air.

Michel continua à s'approcher...

Il se glissa sous la partie plate du corps central, et arriva face à l'ouverture. Il put donc contempler l'intérieur de l'objet.

Le plus ahurissant, dans son récit, c'est que *l'intérieur de la partie cylindrique était immense, incomparablement plus vaste que le cylindre vu de l'extérieur!*

Avant de poursuivre le récit, il faut souligner qu'il existe dans la littérature ufologique quelques exemples de cette particularité stupéfiante entre toutes (syndrome "C'est pas grand, mais y a de la place!"). Leonard Stringfield nous en a exposé un exemple dans LDLN 297, p. 10, et il en existe un autre, plus classique: c'est le témoignage de Carl Higdon, concernant son abduction à Medicine Bow, dans le Wyoming, le 25 octobre 1974 (4).

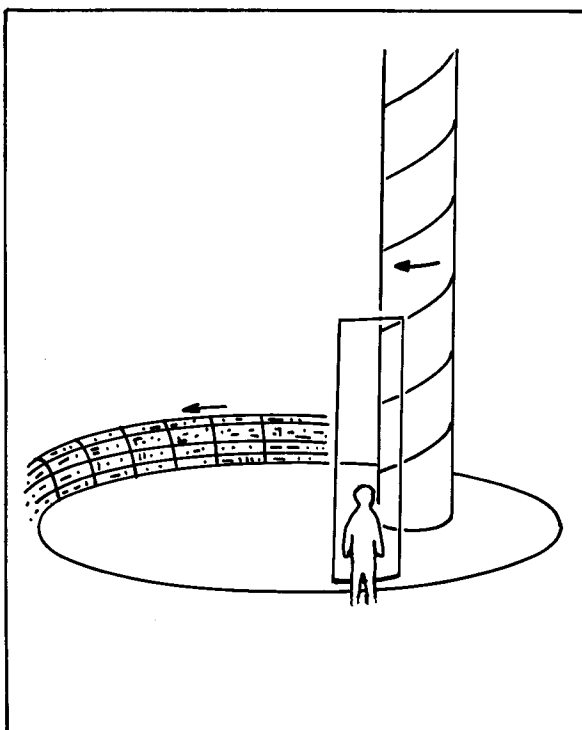
Aussi longtemps que les histoires d'ovnis comporteront ce genre d'indication, il ne faudra pas trop s'étonner si l'ufologie garde mauvaise réputation, et si une large fraction de la population lui refuse la moindre attention. Pourtant, Michel est en apparence aussi crédible qu'on peut l'être, et si le récit de ses expériences peut paraître inadmissible, il faut savoir qu'il est formulé de façon claire et cohérente.

Sans aller jusqu'à imaginer quelque infernale propriété de l'univers permettant, au moins en apparence, de faire tenir un volume donné à l'intérieur d'un volume plus petit, on peut tout simplement constater, une fois de plus, que les récits de rencontres rapprochées ont décidément un aspect absurde, et même révoltant, qui pourrait bien n'être finalement qu'une forme de camouflage terriblement perfectionnée. Il suffit, pour le concevoir, d'imaginer que le phénomène soit capable d'implanter, dans la mémoire de sa victime, de faux souvenirs, volontairement inacceptables.

Mais ne nous égarons pas dans les spéculations, et revenons au témoignage.

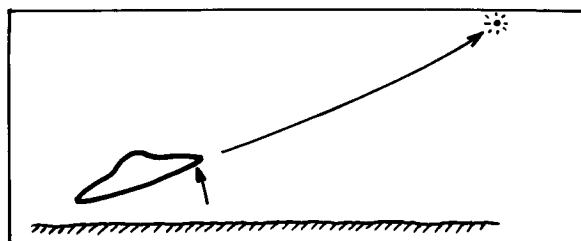
Michel s'était arrêté juste devant l'ouverture, mais s'était bien gardé de franchir le pas qui l'eût fait pénétrer dans la chose. Il ne toucha même pas les bords de l'ouverture.

Il décrit l'intérieur du cylindre de la façon suivante: c'était immense: au moins 6 m de diamètre, soit à peu près 4 fois le diamètre extérieur. Quand il regardait vers le haut, il ne distinguait rien qui ressemblât à un plafond. Tout autour de cette vaste salle cylindrique, il voyait des sortes d'appareils portant des lumières mouvantes, "des cadrans allumés, de plusieurs couleurs, avec des caractères qui défilaient".



Les couleurs dominantes étaient "violine clair et saumon foncé". Près du centre (mais non au centre), il y avait une colonne verticale, d'un diamètre paraissant compris entre 70 cm et 1 m, qui tournait autour de son axe. Ce qui rendait cette rotation visible, c'était quelque chose comme un câble enroulé en hélice sur ce cylindre, "comme un serpent se lovant autour de quelque chose".

Toujours selon le souvenir de Michel, il contemplait cet incroyable spectacle, lorsqu'un bruit de ventilateur se fit entendre, venant apparemment d'en haut et croissant en intensité, tandis que la rotation de la colonne s'accélérait et que les cadrans devenaient plus lumineux. C'est alors qu'il fut projeté en arrière, sur quatre ou cinq mètres. Les hublots de la coupole tournaient très vite. L'ouverture se referma, et la partie cylindrique s'escamota progressivement dans le corps central. L'objet devint lumineux, d'un orange vif. Il s'inclina, s'éleva, et en quelques instants, disparut en direction du sud. En cinq secondes, son aspect était devenu celui d'une simple étoile.



Michel se releva, pataugeant dans la boue. Il faisait noir.

Il ne fut pas malade, à la suite de son aventure, et ne saurait dire si elle avait laissé des traces au sol: il ne pensa pas à en chercher. Ce dont il se souvient, c'est que l'année suivante, sept pommiers qui se trouvaient en bordure du mur d'enceinte, à quelque mètres seulement de la chose, moururent.

Michel ne confia son aventure à personne avant 1978, et nous avons recueilli son récit en deux temps, en 1988 puis en 1992.

Au cours des années qui ont suivi cette "rencontre", et jusqu'à une date récente, Michel affirme avoir vécu un très grand nombre d'événements absolument inexplicables, et en général désagréables. Ces événements ne relèvent pas directement de l'ufologie, mais plutôt de ce qu'on appelle en général le paranormal.

Deux d'entre eux sont des rencontres avec des créatures invraisemblables, survenues le 19 janvier et le 15 avril 1988 (dates probables seulement). Aucun objet volant ne fut observé lors de ces deux rencontres, qui appellent une comparaison avec le récit de Paula et Ron Watson (5).

Dans un cas comme dans l'autre, on a d'ailleurs affaire à des témoins en apparence parfaitement crédibles, qui rapportent des visions que personne ne songerait à prendre pour argent comptant. C'est ce genre de constat, parfaitement courant en ufologie, qui conduit inévitablement à l'idée que *le phénomène nous trompe*.

Rien ne permet de considérer cette histoire comme un cas d'abduction au sens strict, et on pourrait même contester qu'il s'agisse d'une abduction au sens élargi de ce terme. Le témoin, en effet, ne se souvient pas d'avoir perdu le contrôle de ses mouvements (sauf pendant un bref instant, lorsqu'il fut "éjecté"), et il serait exagéré de dire que sa rencontre l'a arraché à son univers familier.

Pourquoi, alors, évoquer ici cette affaire? La raison qui m'a poussé à le faire est la suivante: ce cas comporte au moins trois caractères qu'on retrouve dans divers cas d'abduction. Le plus important (la cicatrice, parfaitement visible 30 ans après la rencontre) est, c'est vrai, nettement antérieur à l'événement survenu en 1961 ou 62. Est-ce si important, au fond? Il m'a semblé que, lorsque le lien unissant le témoin au phénomène est si profond, si obscur, et tellement répété dans le temps, rien ne s'oppose à ce qu'on l'assimile à un cas d'abduction.

Insistons sur le fait que les situations concrètes sont parfois (comme ici) très complexes, ce qui rend la notion d'abduction réellement extensible (d'autant plus que dans ce domaine, il y a toujours doute). Les limites ne sont jamais nettes.

6. En avril 1969, à Balizac (Gironde)

La manière dont le cas de Catherine fut découvert, presque par hasard, en octobre 1988, mérite d'être racontée. En effet, cette affaire présente une analogie frappante avec celle de Rose C., et il ne faudrait pas que l'on soupçonne Catherine de s'être inspirée du récit de Rose. J'affirme que Catherine, à l'époque,

n'avait jamais entendu parler de Rose. J'ajoute qu'elle n'avait, d'ailleurs, aucune connaissance en ufologie, domaine qui était absolument étranger à ses préoccupations.

Pourtant, au cours d'un repas entre amis, elle évoqua spontanément une observation faite par une de ses soeurs (vision rapprochée d'une lumière nocturne).

Il se trouve que j'avais rencontré Rose C. une quinzaine de jours plus tôt, et que j'avais été assez frappé par les deux anomalies visibles sur sa main droite. En outre, j'avais lu quelques récits d'abductions américaines comportant la mention de cicatrices, et j'avais tout naturellement fait le rapprochement.

Je demandai donc à Catherine si, par hasard, sa soeur n'avait pas conservé une cicatrice difficilement explicable, à la suite de sa vision. Catherine, un peu étonnée, m'assura que non, puis, au bout de quelques secondes, ajouta: "Une cicatrice, moi, j'en ai une..."

Elle nous montra alors une cicatrice, assez peu visible, qu'elle porte effectivement sur la cheville gauche, à l'extérieur, et elle entreprit de nous raconter l'origine de cette cicatrice, origine qui, nous allons le voir, n'est pas des plus claires.

Cela se produisit alors qu'elle avait à peu près 17 ans, vers le mois d'avril 1969. Elle était en vacances chez sa marraine, à Balizac. Elle dormait seule dans une chambre équipée d'une cheminée, mais plusieurs autres personnes de sa famille dormaient dans la même maison.

Ses souvenirs sont succincts et un peu flous. Une nuit, donc, quelque chose interrompit son sommeil. C'était assez épouvantable, mais, elle en est sûre, il s'agissait de tout autre chose qu'un cauchemar. Elle conserve un vague souvenir de personnages petits, de couleur claire, peut-être blancs, près de la cheminée. Elle eut peur, mais curieusement, au lieu de crier pour appeler à l'aide, elle se contenta de se cacher sous les couvertures!

Le lendemain matin, elle portait à la cheville gauche une blessure affreuse et toute noire. Cette blessure n'était pas très douloureuse, mais absolument inexplicable, d'autant plus que Catherine n'était pas somnambule.

Plusieurs médecins constatèrent l'existence de cette plaie, dont l'aspect (et en particulier la couleur noire) ne leur suggéra aucune explication satisfaisante. Ce qui était particulièrement

gênant, c'est que cette blessure ne se cicatrisait pas. Plus exactement, elle se cicatrisait avec une lenteur extrême, puisque le processus dura à peu près un an et demi!

Quelques heures plus tard, je me trouvai à nouveau en présence de Catherine, et comme notre conversation, le midi, avait pris un tour passablement surréaliste, je voulus lui expliquer, en deux mots, les raisons de mon intérêt pour son histoire. Et je lui racontai, très brièvement, celle de Rose C.

Lorsque je lui parlai du doigt qui avait poussé, Catherine, tendant sa main droite, me dit : "Ah oui? Comme ça?".



La main droite de Catherine, photographiée il y a quatre ans. L'annulaire de sa main gauche avait, comme chez Rose, une longueur normale.

Horreur! Elle présentait exactement la même anomalie que Rose C., et au même doigt. (Toutefois, contrairement à Rose, elle n'a aucune cicatrice dans la paume de la main.)

Tout naturellement, à la suite de ce constat ahurissant, dont je fis part aussitôt à quelques amis, nous avons cherché un troisième exemple de cette anomalie. Nous n'en avons pas trouvé. Lorsque j'ai eu le plaisir de rencontrer Budd Hopkins (6), à Paris, il y a deux ans, je lui ai parlé de cette étonnante ressemblance, et je lui ai demandé s'il avait eu connaissance de cas analogues. Il n'en avait jamais entendu parler.

Ce n'est que tout récemment, à la mi-novembre 1992, que Claude Raffy a eu connaissance d'un troisième exemple, qui pourrait bien relancer le "mystère des annulaires droits qui poussent" (car cette fois encore, c'est de l'annulaire droit qu'il s'agit!). L'enquête sur ce troisième exemple commence à peine: c'est la raison pour laquelle nous ne l'évoquons qu'en marge de ce dossier.

Les deux cas de Rose et de Catherine existent bel et bien. Si un organisme *officiel*, quel qu'il soit, voulait s'en assurer, la double vérification serait facile. Nous fournirions toutes les données initiales, et ni Rose, ni Catherine, sans doute, ne refuseraient de se prêter à un examen, dans la mesure où leur anonymat resterait garanti.

J'ignore ce qu'il faut penser de cette ténébreuse énigme. Soyons prudents. Il ne faut surtout pas exclure a priori la possibilité d'une anomalie banale, mais peu connue car non-pathologique (comme le "pied grec"). Encore faudrait-il le savoir. J'ai donc posé la question à un médecin ufologue, le Dr Duroux, qui n'avait pas connaissance de cette anomalie. Il m'a communiqué un document intitulé *Cahier d'enseignement de la Société Française de chirurgie de la main* (7), qui décrit quantité de malformations pathologiques de la main, mais ne répond pas à notre problème. Un second médecin ufologue ignore tout, lui aussi, de cette particularité anatomique qui ne lui semble pas classique.

Nous avons envisagé de faire des radiographies des annulaires droits de Rose et de Catherine, et nous étions sur le point de passer aux actes, lorsqu'est arrivé le 5 novembre 1990,

auquel il a bien fallu accorder toutes les priorités. Nos disponibilités, en temps et en moyens, étant ce qu'elles sont (c'est-à-dire nulles), le projet "radio des doigts" a été repoussé à une date ultérieure...

Ne serait-il pas souhaitable, en pareil cas, qu'un organisme *officiel* prenne le relais? L'opération, pour être menée à bien, nécessiterait quelques coups de téléphone, deux voyages en province, et deux passages chez le radiologue. Coût global: une semaine de travail et 5 000 F tout au plus. Nettement moins cher que le projet SETI!

Il est vrai que ce travail que nous suggérons, s'il était mené à bien de façon ouverte (on peut rêver...), impliquerait le risque de conséquence idéologiques redoutables. Imaginons le pire: s'il aboutissait au constat scientifique d'une anomalie morphologique statistiquement liée aux témoignages d'abductions, certaines activités, aujourd'hui prospères, deviendraient du jour au lendemain nettement moins viables. Ainsi, il faudrait tout-à-coup du courage pour présenter l'ufologie comme "une discipline sans contenu". Il en faudrait aussi pour continuer à colporter amalgames et calomnies sur "les" ufologues, dans la mesure où nous aurions enfin obtenu la

mise en évidence d'un *effet tangible et durable* lié au phénomène.

Nous n'en sommes pas là, et il s'en faut de beaucoup. Apparemment, on juge plus urgent, dans les hautes sphères, de produire comme des petits pains des émissions de télé truquées de A jusqu'à Z, afin d'assurer la promotion du debunking sous toutes ses formes...

7. En octobre ou novembre 1974, dans un village de l'Aisne

Dans le cas que voici, il n'y a pas eu abduction au sens strict, mais nous verrons un détail qui permet d'interpréter cette rencontre très rapprochée comme une tentative d'abduction.

Vers deux heures de l'après-midi, par un beau dimanche d'automne, Alain G. et Patrick V. montèrent dans le break Ami 6 de ce dernier pour aller se promener. Ils n'avaient pas encore atteint la sortie du village, quand ils changèrent d'avis quant à la route à prendre. Ils décidèrent donc de faire demi-tour un peu plus loin.

C'est ainsi que Patrick V. s'arrêta devant la toute dernière maison du village (sur leur droite), dans le but de reculer et de repartir dans



Alain G. et Patrick V., sur les lieux de leur aventure, huit mois plus tard. La cour se trouve derrière eux; on en aperçoit l'entrée, à droite, derrière le tracteur.

l'autre sens. Mais il demeura figé, comme son ami, par le spectacle stupéfiant qui s'offrait à leur vue, dans la cour de la maison.

Cinq personnages comme ils n'en avaient jamais vus se trouvaient dans cette cour. Trois d'entre eux étaient dans le fond, à gauche. Un autre, marchant lentement, longeait la façade de la maison, qu'il touchait des deux mains, et le cinquième, au milieu de la cour, faisait face aux deux automobilistes.

Alain G., le passager, qui avait eu la mauvaise idée de baisser la vitre avant droite, ne se trouvait qu'à trois mètres de l'intrus. Il sentit son sang se glacer dans ses veines. Pendant de très longues secondes, il ne se passa rien. Le moteur de la voiture tournait au ralenti...

Les cinq personnages étaient semblables par leur morphologie et leur accoutrement. D'une taille d'environ un mètre trente, ils étaient vêtus de longues robes ornées de taches multicolores et tombant jusqu'au sol. La peau de leur visage et de leurs mains était d'un jaune terreux, et leurs yeux, énormes, étaient des demi-sphères noires, de la taille de boules de billard. Ils portaient de longs cheveux tombant dans le dos, jusqu'à hauteur de la ceinture.

Le nez était tassé, "rentré". La bouche a toujours été vue fermée.

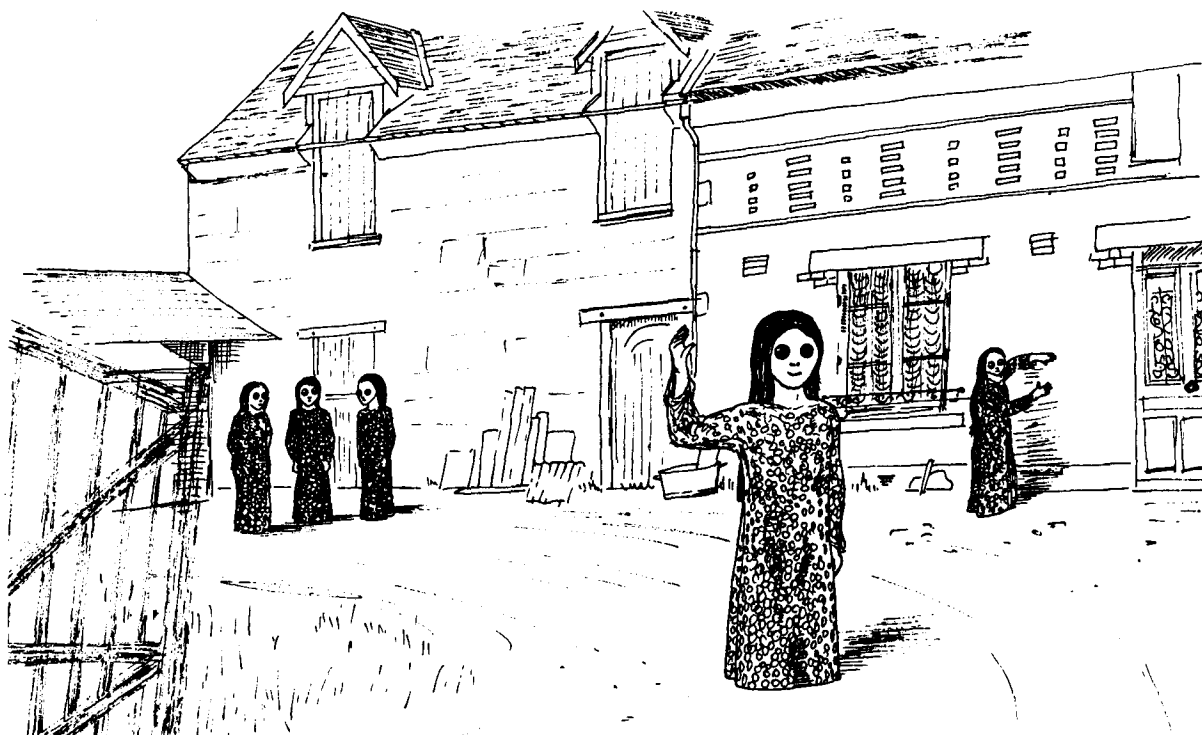
Le personnage qui longeait la façade de la maison s'est figé sur place, et celui qui se trouve tout près des témoins semble leur sourire.

Le face-à-face immobile dure un certain temps, puis le personnage le plus proche fait un geste du bras et de la main, comme pour dire "Venez". C'en est trop: les deux hommes sont pris de panique. Alain G. hurle: "Démarre! démarre!". Son ami trouve avec difficulté la marche arrière, finit par reculer en tournant dans l'espace laissé libre par une grange délabrée, et redescend en trombe vers le village.

Peu après, ils reviennent sur les lieux, en compagnie d'autres personnes. Trop tard: il n'y a plus personne. Ils retournent donc au village, puis reviennent à nouveau, toujours accompagnés. Tout semble normal.

L'enquête, huit mois plus tard, établira qu'un habitant du voisinage avait remarqué, en début d'après-midi, de petits personnages qui se trouvaient sur la route, devant la maison. Les observant d'assez loin, il avait cru avoir affaire à "des enfants vêtus de cirés jaunes", ce qui l'avait étonné.

Rien ne permet de dire si cet épisode s'est déroulé avant ou après la rencontre rapprochée.



**8. 14 septembre 1975,
près de Bonnieux (Vaucluse)**

Si de nombreuses abductions ont un aspect cauchemardesque, il en est d'autres qui sont presque des contes de fées. En voici un premier exemple. Il nécessiterait, lui aussi, des vérifications que seul un service officiel pourrait peut-être mener à bien.

C'est Jean-Pierre Thibaud qui a tout d'abord attiré notre attention sur cette affaire, et Gilles Garreau a ensuite enquêté directement auprès de la personne intéressée, le 30 septembre 1992.

Voici le compte-rendu de Gilles Garreau:

En 1973, Mme Denise B., âgée de 49 ans, a un fils de 17 ans. Son mari l'a quittée, et elle souffre d'un stress psychologique sérieux. En début d'année, elle quitte Marseille, et son travail d'ouvrière à Aubagne.

Son cancer de la gorge (8) date de cette époque. Elle a commencé son traitement en 1973, à l'hôpital de la Timone, à Marseille: séances de chimiothérapie. Mme B. déclare qu'à l'époque, elle n'avait plus de réactions, de réflexes; qu'elle était en partie paralysée. Son fils était au lycée Thiers à Marseille. Il a obtenu une chambre à part, en ville.

Mme B. a alors essayé d'avoir un logement en dehors de Marseille, pour se changer les idées.

En 1974, alors que son fils, étudiant, était toujours à Marseille, elle décida d'acheter une caravane et de s'établir au lieu-dit Les Crests, à environ 4 km au sud-sud-est de Bonnieux. Lassée par le traitement, elle décida d'abandonner toute prise de médicaments, et n'alla plus qu'une fois par mois à l'hôpital de la Timone, pour le suivi médical.

Fin septembre 1975, alors qu'elle avait demandé une location en gîte rural, elle refusait toute opération.

Le 15 août, on lui avait dit que son état s'était aggravé. Elle devait donc aller à l'hôpital de la Timone le 15 septembre.

Le 14 septembre 1975, elle prépara donc ses affaires pour partir. Elle était seule: il n'y avait personne, et aucune circulation dans les environs.

Le soir, vers 21 h, elle décida de prendre le Chemin du Lot, comme tous les soirs, pour se détendre. Elle entendit les cloches de l'église de Bonnieux, qui sonnaient 21 h. Il faisait nuit, il y avait un faible mistral, on voyait les étoiles.

Elle était accompagnée d'un petit chien. Tandis qu'elle se dirigeait, en traînant des pieds (car elle avait des difficultés pour marcher) vers le lieu-dit La Chambarelle, après être passée par un endroit d'où on dominait son habitation, elle vit son chien disparaître dans les taillis. Arrivée à hauteur d'un pin situé à une dizaine de mètres sur sa gauche, elle eut l'impression "d'avoir tout l'intérieur d'elle-même bousculé", et se sentit obligée de quitter le chemin. Elle se dirigea vers un "pierrier" qu'elle éclaira de sa torche électrique, et alla s'isoler.

Eprouvant une fatigue intense, Mme B. voulut ensuite revenir vers le chemin, dont elle était séparée par un talus. Ses pieds traînaient sur le sol. Elle se dirigea donc vers l'endroit où ce talus est le plus plat. C'est alors que sa lampe électrique tomba en panne. Elle actionna le déclencheur, mais rien à faire: ça ne marchait plus.

Tout-à-coup, elle eut l'impression que quatre doigts, ou plutôt quatre "boudins" lui pressaient la nuque, ce qui l'obligea à relever la tête. Elle distingua alors un "faisceau lumineux" venant d'en-haut, sur les arbres. Elle était paralysée, les épaules bloquées. Ses pieds devenaient très lourds. Peu après, elle sentit qu'elle avait "les pieds en l'air": ils ne touchaient plus le sol!

Le faisceau lumineux (dont la source était bien plus haute que la cime du pin) était jaune pâle, et bougeait sur place. Soudain, une autre lumière apparut en bas du pin, qui se trouvait à une dizaine de mètres d'elle. Il s'agissait d'un rectangle, relativement petit, de couleur rouge-orangé.

Cette lumière allait disparaître, alors que Mme B. ne se trouvait plus qu'à environ cinq mètres du phénomène. Totalement paralysée, elle "enregistra des images différentes". Poursuivie par l'instinct, elle partit dans le chemin, en direction de la ferme des Crests.

Réfléchissant alors à ce qui lui arrivait, elle rebroussa chemin. Elle n'avait plus mal aux jambes. Arrivée sur le côté gauche du chemin, non loin du pin, elle ressentit une impression de "froid très fort", comme si elle se fût trouvée dans un réfrigérateur.

Elle eut alors l'impression qu' "autre chose agissait sur sa volonté". Elle prit peur, et eut envie de courir, mais en fait, revint tranquillement...

Cinq à sept minutes s'étaient écoulées, quand elle était restée près de l'arbre. Le chien la rattrapa alors, et ne manifesta aucun trouble.

Rentrée chez elle, Mme B. alla se coucher. Le lendemain, à l'hôpital, l'assistant l'examina: elle n'avait plus de cancer! Le Pr V. confirma qu'elle pouvait rentrer chez elle, mais il ne lui donna pas son dossier médical.

Rétrospectivement, Mme B. se souvient d'avoir vu, tandis qu'elle revenait sur le chemin, au sud, vers l'arbre, une "formation d'étoiles rapprochées" qui masquait le ciel.

Mme B. s'est confiée seulement sept ans après son aventure. En 1982, elle demanda à M. M., de la gendarmerie de Bonnieux, si ce qu'elle avait vu était une "fusée paralysante" de l'armée. Il lui expliqua que c'était impossible.

Mme B. se souvient d'avoir vu autrefois, avant sa guérison, des lumières au-dessus du vide, d'un promontoire rocheux situé dans le Lubéron, non loin de Robion. Elle était avec son fils.

Elle n'est pas croyante, et estime que ce qu'elle a vécu n'est ni diabolique, ni divin.

Au Pr V., médecin qui l'interrogeait à l'hôpital de la Timone, après sa guérison, elle déclara que c'était le lait de chèvre qui l'avait guérie. Le 15 septembre, le Pr V. lui avait "fait son papier", et le lendemain, le médecin du travail la considérait comme apte à retravailler.

Elle se présenta alors à l'ANPE, et fit ensuite plusieurs métiers: elle fut facturière, vérificatrice, fit "les saisons", et passa avec succès son permis pour la première fois en 1977, tandis qu'elle travaillait pour la Croix Rouge.

Elle m'a assuré ne pas avoir pensé à des ovnis, en 1975. Ce n'est qu'après avoir réfléchi mûrement, qu'elle a consulté des ouvrages sur la question, dans des bibliothèques.

Vers 1978, elle vit encore des lumières qui se déplaçaient devant elle, au-dessus du Val du Loup, près de son habitation. Il s'agissait de lumières rouge orangé, qui disparurent sur place.

Dans toutes ses observations, Mme B. n'a perçu ni bruit, ni odeur, mais en 1975, elle a ressenti après-coup une impression de protection.

Aujourd'hui en retraite, elle habite Apt. Elle ne fume pas, fait du sport, et à près de soixante-dix ans, garde éveillées toutes ses capacités intellectuelles. Elle souhaite que son expérience puisse être utile à la médecine. "Si seulement ce miracle pouvait amener à trouver un remède contre le cancer...", dit-elle.

à suivre...

L'affaire du petit squelette nous oblige à reporter au numéro 317 la suite de ce dossier sur les abductions en France.

La photo de couverture nous a été communiquée par Pierre Beake. Elle se rapporte au cas n° 27, qui sera donc exposé dans LDLN 317. Tout porte à croire, comme vous le verrez prochainement, qu'il s'agisse d'une photo prise par un abducté, pendant son abduction!

Notes et références

- 1: Voir LDLN 291-292, pp. 21 et 22
- 2: Voir LDLN 139, pp. 9 à 12
- 3: Voir LDLN 305, pp. 24 et 25
- 4: Voir Flying Saucer Review, vol. 21, n°3/4
- 5: Voir LDLN 311, pp. 15 à 18
- 6: spécialiste américain des abductions, auteur de trois ouvrages: "Intruders", "Missing time", et tout récemment, "Manhattan transfer".
- 7: Cahier d'enseignement de la Société française de chirurgie de la main, avec la collaboration de Ch. Bour, J. Glicenstein, C. Leclercq, M. Mansat, F. Moutet, C. Oberlin, Ph. Saffar, C. Sokolow (Expansion Scientifique Française, 15 rue Saint-Benoît, Paris VIe).
- 8: Jean-Pierre Thibaud parle de cancer de la thyroïde.

Erratum

Une erreur s'est produite, lors du montage de la page 33 du précédent numéro: les deux premiers alinéas (depuis "que ce phénomène..." jusqu'à "les témoignages") devraient se trouver à la fin du texte.

nouvelle perspective pour la recherche:

une méthode douce pour traiter les abductions ?

LDLN, N° 329, SEP-OCT 1994

Joël Mesnard,
Vincent Michel

Au début de l'été 1993, j'ai eu le plaisir de rencontrer Vincent Michel, qui est le fils du regretté Aimé Michel. Il prétendait connaître une méthode permettant d'explorer, en douceur et sans risque de créer des traumatismes, les souvenirs enfouis des "abductés", et plus généralement, des personnes ayant connu ce genre d'expérience que l'on désigne sous le terme de "missing time" (1).

Cette méthode, qu'il avait apprise afin de l'appliquer en ufologie, il ne l'avait encore pratiquée qu'en dehors de ce domaine. Il souhaitait la mettre en pratique pour éclairer des cas d'abductions, mais ne connaissait aucun "patient" potentiel.

Quelques mois plus tard, Laurent Guennelon, que je ne connaissais pas, m'a téléphoné. Après une assez longue conversation, j'ai fini par lui demander s'il avait lui-même "vu quelque chose". Sa réponse immédiate fut négative, mais au cours des heures ou des jours qui ont suivi, un incident étrange lui est revenu en mémoire: un incident qui s'était produit bien des années auparavant, et qu'il avait apparemment oublié dès le lendemain.

Je l'ai rencontré pour la première fois un dimanche de mai 1994, à Brégy, dans l'Oise, où cet incident s'était produit. Il m'a raconté le souvenir qu'il en gardait, souvenir qui lui semblait très partiel, très incomplet. Il manifestait un ardent désir d'approfondir cette étrange expérience, qui posait d'innombrables questions.

Comme il était peu tenté, dans l'immédiat, par une régression hypnotique, je n'avais qu'une chose à faire: le mettre en contact avec Vincent Michel. La première rencontre a eu lieu le 25 juin 1994. Laurent Guennelon a accepté de se prêter à la méthode de Vincent Michel, et la première séance s'est déroulée aussitôt. Elle a été suivie de six autres en 1994.

D'ores et déjà, cette méthode semble avoir donné des résultats.

Voici le point sur cette affaire, en trois parties. La dernière a été rédigée par Vincent Michel; elle résume l'ensemble des éléments qui sont apparus au cours des sept séances effectuées en 1994, et qui complètent de façon substantielle le panorama initial de l'incident, exposé dans la première partie.

J.M.

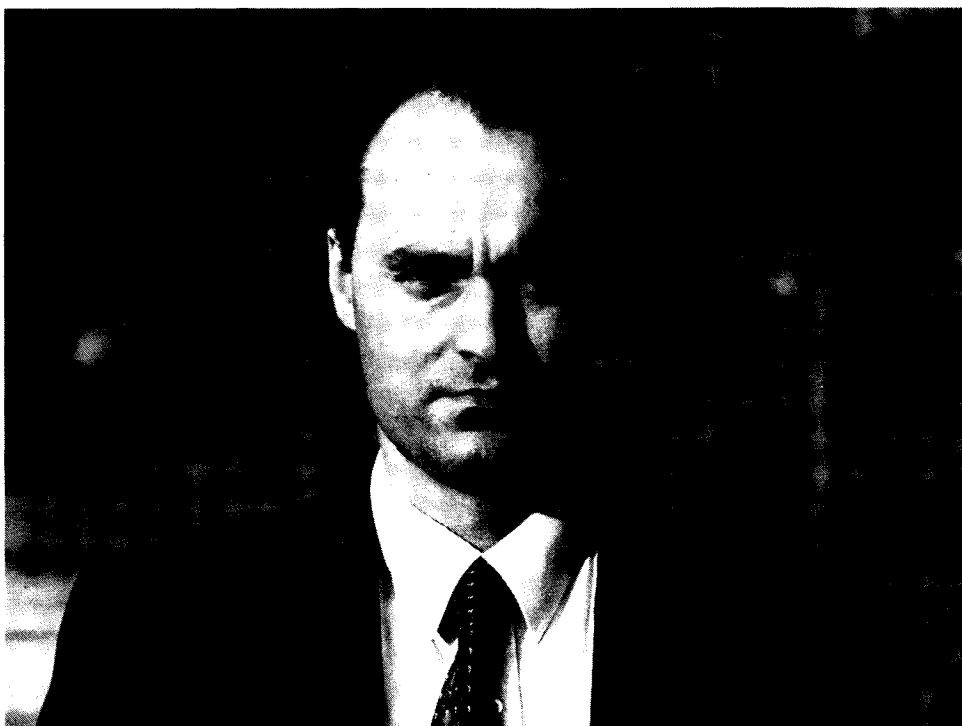
I. Brégy: une enquête toute simple sur un cas complexe

Un mot résume assez bien le caractère de Laurent Guennelon: il est extrêmement *scrupuleux*. C'est quelqu'un qui réfléchit longuement avant de parler ou d'agir, et c'est surtout

quelqu'un qui se pose énormément de questions.

Le jour de l'enquête préliminaire, à Brégy, il ne se souvient plus de la date de l'incident, ni même de l'année: c'était "vers le début des années quatre-vingts, plutôt à la belle saison, et probablement un samedi soir". Impossible de préciser davantage.

Nous sommes dans sa voiture, garée à l'endroit où elle était, lors de l'incident. La voi-



Laurent Guennelon,
à Brégy en mai 1994

ture n'est plus la même, et il a quelques années de plus. C'est la fin de l'après-midi, alors que l'incident s'est produit "en début de soirée, vers 21 h ou 21 h 30 peut-être". A ces quelques détails près, les conditions sont les mêmes. Il raconte son expérience:

Je suis là, dans mon véhicule à l'arrêt, garé devant le café. Je ne fais rien de particulier. Je rêve... Je pense peut-être aux ovnis... Je me dis que j'aimerais bien en voir un...

Comme je lui demande s'il a l'habitude de rêver ainsi, dans sa voiture à l'arrêt, il me répond que oui, ça lui arrive assez souvent. Poursuivons.

Tout-à-coup, je vois une lumière, juste devant moi, dans l'alignement de la rue, qui se déplace très vite, de droite à gauche, et disparaît derrière une maison. D'ici, souvent, on voit les avions de Roissy, mais là, je me dis que ça ne peut pas être un avion, parce que je n'ai entendu aucun bruit, et puis ça allait trop vite pour être un avion, et d'ailleurs, les avions de Roissy, quand on les voit à cet endroit-là, vont en général dans l'autre sens...

Laurent déploie ainsi un certain nombre d'arguments, pour m'expliquer que la chose ne

pouvait pas être un avion. Peine perdue: j'en suis totalement convaincu. Ce qu'il décrit ne peut évidemment pas en être un.

Je m'attends à voir cette lumière reparaitre du côté gauche de la maison, entre celle-là et l'autre, mais justement je ne la vois pas. Alors, je me demande ce qui se passe. Je me dis que le truc a dû se poser. J'ai envie d'aller voir. J'imagine où il peut être, et je pense à un coin, près du terrain de foot, qui n'est visible ni de la route de Meaux, ni de l'autre. C'est peut-être là-bas. Il faut que j'aille voir.



la rue, telle que la voyait Laurent, de sa voiture à l'arrêt, et la trajectoire approximative du phénomène lumineux, qui n'est pas reparu après sa disparition derrière la maison aux deux chiens assis.

Alors je me redresse sur mon siège, je mets ma main sur la clef de contact.

Et puis je ne fais rien. Il y a comme une force qui m'en empêche. C'est comme si quelque chose m'interdisait d'y aller. Je reste là, sans bouger. Je ne fais rien. C'est comme si j'étais paralysé. Je reste là, longtemps... Je ne sais pas pourquoi. Il fait nuit. Je reste là, sans rien faire.

Et puis finalement, je rentre chez moi. Je ne sais pas quelle heure il est... vers minuit... peut-être avant. Je ne sais pas. Je me couche. Et le lendemain matin, j'ai tout oublié. Je n'y pense plus...

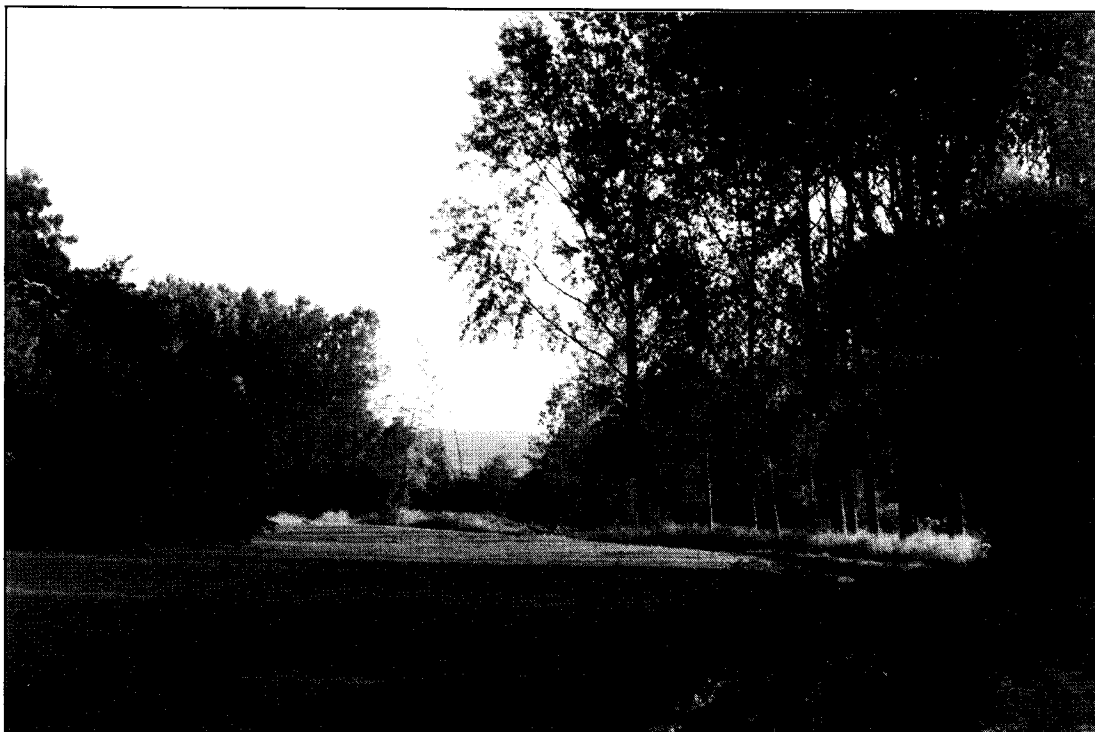
Je demande à Laurent s'il n'a pas noté, à la suite de cet incident, un symptôme physique

quelconque: une petite coupure, un petit bobo, une gêne passagère. Il n'a aucun souvenir de ce genre.

Il m'emmène près du terrain de football, dans ce lieu encaissé, qui n'est visible d'aucune des routes. Je prends quelques photos.

Nous bavardons encore un long moment, sur la place centrale du village. Je ne vois plus aucune question à lui poser: il m'a dit tout ce qu'il savait. Je lui parle de Vincent Michel et de sa méthode douce. Il est d'accord sur le principe. Nous nous reverrons donc.

Il a peur que sa femme s'inquiète, parce qu'il est un peu tard. Nous nous quittons. Pour ce qui me concerne, l'enquête est terminée. A Vincent Michel de faire la suite...



près du terrain de football de Brégy, l'endroit où Laurent a un instant imaginé que la chose avait pu se poser, à l'abri des regards. Ce n'est qu'une supposition...

II. Les séances

J'ai assisté à trois des sept séances qui ont eu lieu en 1994: la première, la cinquième et la sixième. Il ne m'appartient pas d'exposer le principe de la méthode. Vincent Michel le fera peut-être un jour pour *Lumières dans la Nuit*. Rien ne presse: il faut d'abord pousser plus

avant l'expérimentation, ce qui demandera du temps.

Sans évoquer, si peu que ce soit, les fondements théoriques de la méthode (qui sont dépourvus de toute visée ufologique), je peux raconter, très simplement, comment les séances se déroulent.

Cela se passe dans des conditions qui n'ont rien de très spécial. Vincent Michel est assis à une table, le sujet est assis dans un fauteuil. On tire les rideaux, et la pièce est plongée dans la pénombre. Le sujet ferme les yeux, se détend un instant. Vincent Michel lui demande de raconter l'incident. Il intervient en fait très peu, se contentant de poser des questions simples, de faire préciser quelques détails, et de ramener le sujet au récit, si celui-ci tend à se perdre dans des digressions.

Tout cela est en apparence tellement banal, que ça peut donner l'illusion que tout le monde est capable d'en faire autant. Je crois savoir qu'il n'en est rien: cette méthode, apparemment simple comme bonjour, repose en fait sur une base théorique qui l'est beaucoup moins.

Une séance dure généralement entre une heure et demie et deux heures, et comporte souvent deux évocations successives de l'incident, c'est-à-dire qu'au bout d'un certain temps, Vincent Michel propose au sujet de revenir au point de départ.

Lorsque cela a assez duré, il propose qu'on en reste là pour cette fois. Le sujet ouvre les yeux, et "revient" paisiblement dans le temps présent. Personne ne ressent la moindre fatigue, à l'issue d'une séance.

Cela n'a l'air de rien, mais avec Laurent Guennelon, chaque séance (sauf, peut-être, la première) a apporté des éléments nouveaux. Un exemple frappant a été la découverte (supposée) de la date de l'incident. En réponse à une question de Vincent Michel, Laurent l'a proposée, presque timidement, en précisant qu'il n'en était pas sûr du tout, et même en exprimant un fort doute à son sujet. Cela s'est produit à un stade de l'évocation où il en était au lendemain matin, qui tombait un dimanche. Or, la date qu'il a proposée correspond précisément à un dimanche.

En tant que témoin de ces séances, j'ai été amené (tout naturellement) à me demander si les éléments nouveaux ne provenaient pas, tout simplement, de l'imagination de Laurent. Il me paraît évident que n'importe qui aurait, à un moment ou à un autre, envisagé la même hypothèse.

Il m'est aussi arrivé de me dire "Ils me mènent en bateau, tous les deux". Ce soupçon ne tient évidemment pas debout: c'est moi qui les ai mis en contact, et il n'y a certainement pas lieu d'imaginer une mise en scène de leur part.

C'est très clair. Ça l'est d'autant plus que je suis absolument convaincu de la totale honnêteté de l'un et de l'autre. Pourtant, j'ai dû faire un certain effort pour chasser de mes pensées ce soupçon instinctif.

Quant à l'idée que Laurent puisse puiser les éléments nouveaux dans son imagination, plutôt que dans des souvenirs refoulés, il s'agit là (tout au moins pour moi, spectateur de ces séances) d'un soupçon légitime, et même nécessaire. D'autant plus que Laurent, je le répète, a un tempérament très introverti, très spéculatif, et qu'à force de se poser continuellement des questions, on peut craindre qu'il ait tendance à se *fabriquer* des réponses.

Grâce à Didier Leroux, j'ai pu mettre Vincent Michel en contact avec un second sujet, qui tient à rester strictement anonyme, et dont le tempérament est, à n'en pas douter, extrêmement différent de celui de Laurent. Il s'agit d'un homme d'une quarantaine d'années, enseignant dans l'enseignement supérieur. Il est aussi énergique, actif et sûr de lui, que Laurent est scrupuleux, rêveur et angoissé. Début janvier, ce second sujet ne s'était encore prêté à aucune séance, bien qu'il ait donné son accord de principe le 5 novembre 1994. Il a vécu, il y a une vingtaine d'années, un cas de "bedroom visitors" (2). Souhaitant, lui aussi, approfondir le souvenir qu'il garde de son expérience, il avait d'abord (été 1994) opté pour une régression hypnotique. Au moment où le contact allait se faire avec un hypnotiseur intéressé par notre recherche, il s'est ravisé et a opté pour la méthode de Vincent Michel.

D'autres sujets potentiels sont actuellement envisagés: une jeune femme, victime d'un missing time, et un couple qui, lors d'une longue observation d'ovni, n'a pas réagi comme il aurait été logique de le faire.

L'efficacité de la méthode de Vincent Michel, en tant que moyen d'investigation, reste à démontrer, c'est certain. Il faudra sans doute beaucoup de temps pour savoir dans quelle mesure les éléments qu'elle permet de dégager correspondent à ce qui s'est réellement passé. Au fond, la même question se pose au sujet de la régression hypnotique, à laquelle certains chercheurs (Vallée, notamment) reprochent une fiabilité douteuse et un risque de traumatisme psychique pour les sujets.

Toutefois, la méthode de Vincent Michel semble être plus qu'un moyen d'investigation: les premiers résultats laissent espérer qu'elle

fournisse aussi un soutien moral et un apaisement au sujet, en l'aidant –discrètement– à mieux accepter le souvenir de son expérience.

Ce qui apparaît d'ores et déjà, même si le nombre de séances réalisées reste limité, et si un seul sujet a été traité, c'est que la méthode de Vincent Michel est incontestablement douce. Le sujet est presque plus calme, plus reposé, à la fin d'une séance qu'en arrivant.

Cette méthode, quel que puisse être son intérêt réel, présente deux défauts graves: elle est

novatrice, et elle est "bien de chez nous" (du moins, si l'on fait abstraction de ses fondements théoriques). La France occupant le premier rang mondial pour la production des autruches, il y a peu de chances pour que la méthode de Vincent Michel suscite un vaste mouvement d'intérêt. A terme, une "descente en flammes" est même hautement probable. La détermination de Vincent à pousser l'expérimentation le plus loin possible est si forte, que cela n'aura aucune importance.

1 et 2: Sur les notions d'"abduction", de "missing time" et de "bedroom visitors", voir les numéros 314 et 317 de LDLN, qui traitent des abductions en France, au sens large du terme "abduction".

III. résultat des séances au 14 décembre 1994

Vincent Michel

(C'est Laurent qui parle)

J'ai alors environ une vingtaine d'années¹.

Fin de printemps ou été².

Un samedi soir puis dans la nuit de samedi à dimanche.

Je termine le repas du soir avec mes parents, il est environ 20h30, il fait jour et beau. Nous mangeons dans la petite cour, je vois des fleurs. Il y a des cerises sur la table. Je dis à mes parents que je pars rejoindre mes copains au café. J'y vais en voiture bien que ce soit vraiment très proche. J'adore prendre la voiture.

En vérité, j'avais envie d'aller faire un tour mais je suis d'abord allé au café.

Propriétaires du café : Monsieur et Madame Colson.

J'y reste environ 3/4 d'heure.

Je fais des flippers et des baby sans trop de conviction. J'excelle d'habitude au baby-foot, gagnant parfois une partie à seul contre deux adversaires, là, je ne gagne que deux parties et m'en vais.

Je reprends ma voiture, une Renault 12 marron-beige et vais faire un tour.

L'heure n'est pas certaine. Neuf heures et quart peut-être, le jour décline.

J'ai le sentiment que quelque chose va se passer. Un événement hors du commun. J'ai envie qu'une rencontre avec un OVNI ait lieu.

Je prends la direction d'Acy en Multien puis de Rosoy en Multien.

A un moment, peu avant Acy en Multien, je passe devant un petit chemin, sur la droite, et j'ai envie de m'y engager. J'ai la certitude que si je m'y engage, je vais tomber sur un OVNI et ses occupants. J'hésite, je ralentis. Mais je n'y vais pas et je continue tout droit.

Puis, après Acy en Multien, je bifurque sur la gauche. Je prends une petite route et me rends en haut d'une colline basse que j'estime être un site idéal pour un éventuel atterrissage d'OVNI. Arrivé au sommet, je sors du véhicule et vais voir dans le champ si je n'y trouve pas de traces "révélatrices", je m'accroupis et cherche dans la terre sur un rayon d'une dizaine ou une quinzaine de mètres. Je ne découvre rien, suis très déçu et reste quand même sur place environ vingt minutes. De là-haut, je surplombe la forêt, je devine la route et vois le terrain de camping.

Je regarde le ciel. La nuit commence à tomber et je finis par apercevoir quelques étoiles. Je descends un peu le long de la route, je n'étais jamais allé voir plus loin que cet endroit³.

Et puis, à un moment, il me semble voir quelque chose passer très vite entre les arbres. Ça passe de droite à gauche, c'est sombre et je dirais que c'est peut-être velu. Ça a un fond noir dans l'obscurité. Je pense d'abord à un rôdeur puis à un animal mais je n'ai pas bien vu et je ne peux même pas dire s'il s'agit d'un homme ou d'un animal. C'est passé vraiment trop vite. Je commence à ressentir de la peur. Si j'avais eu une arme, un bâton, je serais peut-être allé voir.

Puis, un peu plus sur la droite, je vois comme une nappe de brouillard⁴ clair. Ça se situe dans une espèce de clairière vaguement définie mais pas complètement dégagée.

Mais j'ai peur et préfère retourner vers la voiture.

J'ai beaucoup de difficultés à faire les premiers pas, comme si j'étais engourdi par la peur. J'ai l'impression que ce retour vers ma voiture dure mille ans. Je ne cesse pas de marcher sur la route en direction de ma voiture mais j'ai l'impression que je ne m'en approche pas.

Je marche d'abord normalement et vais de plus en plus vite, les derniers mètres en courant⁵.

Je monte précipitamment dans ma voiture, je rate plusieurs fois mon démarrage. Je claque des dents tellement j'ai peur, mon coeur bat à tout rompre. Je m'énerv³, fais une marche arrière pour faire demi-tour et cale. Je redémarre et pars en trombe, je fonce vers le bas de la colline. C'est vraiment ce qui s'appelle «foutre le camp». Je regarde souvent dans mon rétroviseur pour vérifier si je ne suis pas suivi ou poursuivi. Je ressens un terrible sentiment de haine qui vient de la forêt tout autour de moi. J'ai peur et ils me haïssent parce que j'ai peur.

Vous leur envoyez de la haine ils vous envoient de la haine, vous leur envoyez de l'amour, ils vous envoient de l'amour. J'ai peur et ils me haïssent⁶.

Arrivé au bas de la colline, en sortant de la petite forêt, je regarde encore dans mon rétroviseur et vois que rien ne me poursuit. Mes

phares sont alors allumés, je crois, il fait nuit. Je me sens soulagé. J'ai chaud et la peur m'a fait transpirer⁷.

Je roule, je reprends mes esprits, j'ai vraiment été secoué.

Et, chemin faisant, j'oublie totalement l'incident. Comme si ça n'était jamais arrivé.

De retour à Brégy, je gare la voiture sur le trottoir en face du café de Monsieur Colson, au même endroit que tout à l'heure.

Là, maintenant, il fait totalement nuit. J'observe les étoiles. C'est dingue ce qu'il y a comme étoiles, c'est un spectacle magnifique, je laisse libre cours à mes pensées. Je les laisse vagabonder.

Ça dure peut être une dizaine de minutes.

Et je formule le désir de voir un OVNI⁸.

Cette idée est plus ou moins présente tout au long de la soirée mais là, ça revient comme un éclair. Je formule ça comme une sorte de défi ou de jeu, comme si c'était marrant.

Moins d'une minute après, peut-être juste le temps de formuler ma demande, je vois passer dans le ciel, de droite à gauche (encore), une lumière très vive blanche et jaune. De forme plutôt ronde, comme une boule. Mais très très vive, éblouissante et très rapide.

Je la vois apparaître et traverser l'horizon sur une longueur angulaire qui est équivalente à la largeur des épaules à bout de bras. Même pas le temps de dire OUF.

Ça passe vraiment très très vite. Je n'ai jamais vu de choses aller aussi vite.

J'ai immédiatement envie de partir à sa poursuite⁹.

La boule disparaît ensuite derrière un bloc de maisons. Je sais que si elle continue sur cette même trajectoire, elle devrait réapparaître entre deux de ces maisons au dessus du portail du garage de M Colson.

Or je ne la vois pas réapparaître.

Elle ne s'est pas élevée, à ce qu'il me semble; elle a donc atterri.

Je décide de me rendre sur place.

Je remonte précipitamment le dossier du fauteuil, je mets le moteur du véhicule en route et lorsque je veux passer la 1^{ère}, je suis stoppé dans mon élan. Je reste comme ça, stoppé dans mon élan.

Comme si ma volonté d'agir m'avait été ôtée.

Je ne comprends pas, je lutte, si on peut appeler ça lutter, et j'abandonne rapidement. Cette situation éveille en moi des questions et l'on me répond que : « *Nous n'avons pas besoin de toi* », « *Ta présence n'est pas souhaitable* . » , « *Nous savons très bien que tu crois en notre présence (en nous)* . »

Je crois qu'il y a aussi quelque chose du style « *Tu n'es pas prêt, pas encore maintenant* . » C'est comme des bulles dans ma tête. C'est calme et très précis, il n'y a pas de malentendu possible. On me "dit" ça sur un ton normal mais je suis obligé d'obéir, je ne peux même pas lutter. Je suis cloué sur place.

En même temps que cette espèce de paralysie se fait jour une peur panique soudaine qui n'arrange rien. Ça commence par les jambes et ça me gagne tout entier. Je suis interdit et ne peux pas faire un

geste. Il me semble que ça ne vient pas de moi. Que je ne suis plus maître de ma volonté.

J'ai peur et je ne comprends pas¹⁰.

Ça fait trop en même temps.

Mon immobilisation forcée prend fin dès que je cesse d'avoir envie d'aller voir. Je retrouve ma place initiale dans la voiture, basculé en arrière sur le dossier que j'incline un peu plus que précédemment. J'abandonne totalement le désir d'aller voir, je n'y pense peut-être même plus. Mais alors que je ne suis plus paralysé contre mon gré et que je pourrais tout à fait me retourner, je sens derrière moi, dans la voiture, une présence et je ne veux surtout pas regarder¹¹. Je ne sais pas si c'est cette présence qui me parle. Mais "on" ne comprend pas pourquoi j'ai peur.

J'ai terriblement peur et ça me paralyse.

Ce n'est pas comme tout à l'heure. Je sais très bien que je pourrais me retourner si j'en avais envie. Mais je ne veux pas me retourner pour voir ce qu'il y a derrière moi dans la voiture. Je crois que si je me retournais, ce serait la crise cardiaque, je préfère ne pas voir.

Alors, j'aperçois dans mon rétroviseur gauche les phares d'une voiture qui arrive, au loin. Et la "présence" dans ma voiture disparaît à ce moment-là. Je me sens immensément soulagé.

Quand la voiture passe à ma hauteur, je me rends compte qu'il s'agit d'une Renault 5 d'allure sport, dégageant de la musique. A bord, il y a trois ou quatre jeunes manifestement pressés d'atteindre leur destination, probablement le cinéma ou la boîte de nuit... Visiblement, ça rigole, là-dedans, ils sont partis pour s'éclater. La voiture prend la direction de La Ramée, Marcilly, Meaux. Elle me paraît rouler assez vite.

Je me dis alors, de façon très superficielle et fugace¹², que ces jeunes allaient forcément tomber sur l'OVNI. A moins que l'engin (et ses occupants, si toutefois il y en avait) ait atterri dans une clairière d'où ils ne seraient visibles ni de la route de Meaux¹³ ni de celle de Paris, cachés par les bois qui entourent la clairière¹³.

Je reste un moment dans le véhicule, tournant la tête sur la droite et rabaissant à nouveau mon siège. Tentant de somnoler, encore une fois perdu dans mes pensées et ne songeant plus à l'incident. Comme s'il avait été effacé de ma mémoire.

Je me sens cependant vraiment très fatigué, comme vidé de mon énergie. Je me repose, j'en ai besoin.

Une demi-heure ou trois quarts d'heure s'écoulent¹⁴, plutôt trois quarts d'heure, et je redémarre, remonte le dossier, mets le clignotant, je regarde si une voiture arrive, etc...

Et je rentre à la maison. Je me gare. En sortant de la voiture et avant d'arriver à la porte, je suis encore hésitant. Je me demande si je ne ferais pas mieux d'aller voir de quoi il retourne, là-bas, dans cette clairière. Je suis dans l'indécision la plus complète, mais pourtant, je rentre quand même me coucher. Je me sens plutôt mal à l'aise de ne pas aller voir.

En traversant la chambre de mes parents je me demande encore une fois ce «qu'ils sont en train de f... , là-bas». Je vois le radio réveil, je suis surpris de l'heure tardive : il est 00h45 environ¹⁵.

Je ne pensais pas qu'il pouvait être si tard. Je n'ai pas eu conscience d'une telle quantité de temps écoulée.

Je me couche et je m'endors sans difficulté.

Le lendemain, j'ai le désir d'en parler à mes parents.

Ce dont je veux parler, d'ailleurs, se limite à cette boule de lumière que j'ai vu passer de ma voiture et disparaître derrière les maisons; le reste est déjà totalement oublié.

Mais je me rétracte car ils vont encore s'imaginer que je suis un illuminé.

J'y repense un peu dans la matinée et puis j'oublie.

...Jusqu'à cette conversation avec Joël Mesnard et cette question qu'il m'a posée : «Et vous, il ne vous est rien arrivé?»

1. 19 ans en dernière séance.
2. Mentionné «12 juin 1983» en fin de parcours d'incident, contrôlé sur mon agenda informatique comme étant un dimanche.
3. Laurent Guénnelon connaît pourtant bien ce lieu jusqu'au sommet de la petite colline mais il a le sentiment que "l'autre partie" lui est interdite.
4. Les informations concernant cette partie de l'incident sont encore confuses et obscures, c'est le moins qu'on puisse dire. Il y a là un "verrou".
5. S'il y a abduction au sens strict, il est probable que ce soit à ce moment là. De plus, Laurent Guénnelon ne reconnaît pas réellement de continuité dans les faits relatés. Ce ne sont encore que des "flashes" mis bout à bout.
6. Laurent Guénnelon parle aussi ici d'une sensation de rendez-vous manqué mais il reste évasif et ne s'attarde pas trop sur ces moments de terreur viscérale. Il n'y a d'ailleurs là pas que de la peur.
7. Laurent Guénnelon parle de peur, je vois de l'épouvante. Une vraie panique avec de vraies décharges d'adrénaline, voire plus...
8. Laurent Guénnelon a le souvenir de l'avoir formulé carrément à voix haute.
9. Laurent Guénnelon ne confronte pas très bien ce désir et n'en parle pas dans chaque parcours de l'incident. Il précise à d'autres moments qu'il ne s'agit pas réellement de poursuite; il sait où aller pour "les" trouver.
10. Dans l'incident, Laurent Guénnelon se révolte contre cette «abduction» de sa volonté. Il ne l'admet toujours pas. Mais il lui reste toutefois un sentiment de regret, comme de ne pas avoir tenté de se battre plus, de résister plus énergiquement.
11. Laurent Guénnelon est ici incapable pour le moment de donner plus de précisions sur le minutage des différentes phases. On ne sait pas encore non plus exactement quelles sont les proportions de temps. Il semblerait que cet instant de répit se réduise à chaque nouvel examen de l'incident. En dernier lieu, Laurent m'affirme que sa paralysie "forcée" est progressivement - mais rapidement - remplacée par une paralysie de peur sans qu'il y ait d'instant de répit (à suivre...).
12. Laurent Guénnelon se demande même si cette pensée est bien de lui.
13. Hors séance, Laurent Guénnelon situe cette clairière peu après un petit terrain de foot situé entre ces deux routes, probablement la D 99 et la D 127.
14. Ces temps sont donnés sans aucune garantie de validité et risquent de n'être pas justes. Ils sont déterminés par déduction. Les seules informations que je considère comme étant valides, non par choix arbitraire mais parce que c'est le propre du "procédé" mis en oeuvre, sont celles qui viennent toutes seules, sans l'intervention de la réflexion, en cours de séance.
15. Encore une déduction. Le fait certain est la grande surprise de Laurent Guénnelon lorsqu'il voit l'heure. Il est très surpris qu'il soit aussi tard.

Nathalie: un enlèvement de rêve

LDLN, N° 349, JAN - FEB 1998

Jean-Louis Lagneau

Jean-Louis Lagneau (du GEIPIS) nous expose ici un cas hors du commun, à ranger dans la délicate catégorie des abductions. Lorsqu'une affaire de cette sorte se produit aux Etats-Unis, elle est généralement prise au sérieux. Pourquoi faudrait-il qu'en France les « expériences » de ce genre restent éternellement ignorées ?

Cette affaire n'est rien d'autre que le prolongement d'observations que nous avons signalées dans LDLN 346 (pp.19 et 21), et qui se sont produites l'été dernier dans la région de Fontenay-Trésigny, en Seine-et-Marne. Tout cela a commencé le 5 juin 1997, par un curieux cas de « parasitage de skytracer » accompagné d'effets sur un témoin. Ce témoin, nous l'avions désigné par un pseudonyme, « Nathalie ». Nous étions loin d'imaginer quelle étrange tournure son aventure allait prendre...

En France, l'ufologie est régie par une frilosité que l'on ne connaît pas dans la plupart des autres pays. Face aux différents témoignages (directs ou obtenus par régression) que nous avons pu recueillir dans cette affaire, rien ne nous permet d'affirmer que le phénomène (que je nommerai enlèvement) ait une existence réelle. Nous pouvons seulement constater qu'il existe des personnes qui expriment une angoisse, un malaise, face à une expérience dont la nature n'est pas claire.

Il est troublant de constater que les faits rapportés par nos « enlevés » sont très souvent concordants ; il est troublant, également, de s'apercevoir que les différents « acteurs », alors même qu'ils n'ont aucune connaissance ufologique, évoquent des éléments connus et enregistrés par les ufologues, malgré tout ce qui sépare les différents témoignages. Ce qui est plus troublant encore, c'est le fait que nos enlevés puissent se souvenir de tant de détails sur les expériences qu'ils ont vécues, sans même que l'on ait besoin d'utiliser l'hypnose.

L'hypnose, ou une autre forme de régression, peut s'avérer nécessaire lorsqu'il existe encore des zones d'ombres ou lorsque notre témoin demande à aller beaucoup plus loin dans sa recherche des éléments manquants. Il est

clair qu'à partir de l'instant où un ufologue, un groupe ou un thérapeute accepte de prendre en charge cette personne et donc l'étude de l'incident, un suivi de la victime (je préfère le terme de victime à celui de contacté) sera nécessaire, car des facteurs traumatisants peuvent apparaître à tout instant. Nous avons face à nous des victimes d'un phénomène encore très mal défini, et dont nous ne connaissons pas la nature exacte. On pourra toujours constater, à travers différents récits, que l'attitude des ravisseurs semble souvent osciller entre compassion, amour, protection, apport d'une connaissance d'ordre spirituel, etc... Mais on pourra aussi se poser la question du pourquoi, puisque l'ensemble du dossier suggère la pose d'implants dans le corps de victimes enlevées contre leur gré, de possibles manipulations génétiques, et l'effrayante perspective de la création d'hybrides.

Cette affaire a été étudiée par le G.E.I.P.I.S (1) et Vincent Michel (2) à qui nous avons fait appel. Elle débuta le jeudi 5 juin 1997 sur la commune de La Houssaye en Brie, vers 2 ou 3 heures du matin. Nathalie X et M. Y étaient assis dans le véhicule de ce dernier, lorsque Nathalie aperçut dans le ciel un phénomène étrange ressemblant à « une roue mais sans les

contours ». Il y avait environ 12 lumières qui constituaient cet ensemble, et cela éclairait comme des phares, cela tournait dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Les témoins observèrent le phénomène pendant près de deux heures, sans pouvoir prévenir leurs collègues qui se trouvaient non loin de là. Ils avaient l'impression d'être cloués à leurs sièges. Au bout de deux heures, ils partirent dormir, alors que le phénomène était toujours présent.

Cette observation pourrait paraître au premier abord fort banale. Néanmoins, il est intéressant de remarquer certains détails :

- Le temps d'observation de plus de deux heures
- La sensation d'être cloués aux fauteuils du véhicule
- L'envie d'avertir les autres sans pouvoir le faire
- Les deux témoins vont dormir alors que le phénomène est toujours présent, et n'avertissent personne en passant.

L'enquête a pu démontrer qu'il ne s'agissait pas d'un sky tracer (Ce point nous a été confirmé par Jocelyn Morel), ni d'un phénomène naturel. De plus, une régression a pu être organisée, concernant le « trou » de deux heures. Une dizaine de jours plus tard, une nouvelle observation eut lieu : elle concerne 5 témoins en plus de Nathalie, et se déroula à Fontenay-Trésigny (Seine et Marne).

Cette deuxième observation nous fut communiquée par diverses sources, dont les témoins directs, avec lesquels nous avons pu discuter de leurs différentes expériences. Ce qui est remarquable dans cette enquête, c'est que, malgré des sites d'observation légèrement différents (distants de deux cent mètres à vol d'oiseau), les témoins sont d'accord sur la forme du phénomène observé, et celui-ci correspond à l'ovni vu le jeudi 05 juin 1997.

Alors que D. et C. sont sur leur balcon situé au premier étage d'un immeuble, ils aperçoivent un phénomène lumineux qui passe au-dessus des HLM.

K., qui se trouve dans son jardin, l'entend et les voit faire des appels avec une lampe torche vers l'objet. Se rappelant que Nathalie s'intéresse aux OVNI depuis sa première observation du 5 juin, il court l'avertir. Nathalie, suivie de G., son compagnon, et de K., sortent de l'immeuble afin d'apercevoir l'ovni et regardent dans la direction désignée par K. Ils n'observent absolument rien. Nathalie poursuit sa recherche de l'ovni et l'aperçoit à sa verticale : l'objet lui paraît très bas, et elle s'exclame : « c'est le même que j'ai vu à La Houssaye ! ».

L'ovni se dirige vers des pavillons situés au bout de la rue et s'immobilise au-dessus d'eux. G. et K. n'assistent pas aux différentes phases du phénomène, car tout cela ne les intéresse guère. Les lumières se mettent à tourner très rapidement dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, pour ne former plus qu'un cercle lumineux se déplaçant de la droite vers la gauche et vice versa, ceci durant près d'une heure. Puis, en l'espace de cinq secondes environ, les lumières se rassemblent vers le centre, le phénomène devient diffus, ne formant plus qu'un trait de lumière, puis part vers la gauche en direction de Rozay-en-Brie.

Pour nous, il est assez remarquable que le phénomène se soit produit une seconde fois, et que Nathalie ait pu de nouveau l'observer. De plus, nous avons là une observation qui dure une heure environ, et le témoin principal a ressenti des impressions : elle nous a confié : « j'ai eu le sentiment que le phénomène était en colère, comme s'il ne trouvait pas ce qu'il cherchait. » Quelque temps plus tard, Nathalie a fait des cauchemars, qui n'ont apparemment aucun caractère néfaste, et qui conduisirent à l'hypothèse d'un possible enlèvement, ou tout au moins d'un *missing time* à un moment ou un autre des différentes observations.

Les événements se sont ensuite précipités pour aboutir à ce que Nathalie a décrit comme un rêve. Dans la nuit du 7 au 8 novembre 1997, elle subit en effet ce que nous nommons un scénario de rapt. Nous la rencontrons le dimanche 9 novembre, et elle nous raconte :

« Dans la nuit de vendredi à samedi, vers 0h30 je rentre de chez ma sœur en regardant le ciel. Arrivée chez moi, je prépare le caméscope, car j'ai l'impression qu'il va se produire une chose importante. Je m'endors sur le canapé, et vers une heure, ma sœur rentre dans l'appartement (dont elle a la clé) et vient me réveiller...

(Ce fait a été vérifié auprès de sa sœur, qui se souvient très bien des événements).

Elle m'explique qu'il y a des lumières dans le ciel. Je n'arrive pas à me réveiller: je me sens lourde... Je pense qu'il me faut filmer ces lumières, mais je ne peux pas me lever de mon canapé. Ma sœur part rejoindre K., afin d'observer le phénomène. Je me sens lourde et je m'endors en très peu de temps... »

A son réveil elle constate qu'au magnétoscope il est 3h38. Elle quitte le canapé, et va se coucher dans son lit.

Lorsqu'elle s'éveille, elle se rappelle avoir vu une pièce très sombre lui paraissant ronde. Elle avait l'impression d'être assise sur une chaise, et qu'il y avait quatre ombres devant elle, floues, blanchâtres, faiblement lumineuses, d'une hauteur de deux mètres environ.

« J'ai eu l'impression que je refusais le contact, comme si j'avais la sensation que quelque chose de désagréable allait se produire... L'ombre qui était sur ma gauche s'approchait lentement de moi, et pour l'éviter, je reculais ma tête vers la droite. C'était le seul mouvement que je pouvais faire. Il tenait dans une espèce de pince à épiler un objet carré d'environ 4 cm sur 4 cm. Ce carré était de couleur entre cuivre et bronze, mais il ne brillait pas.

Je ne voulais pas qu'il m'enfoncé cet objet, mais malgré tout, il réussit à mettre quelque chose dans mon cou, du côté gauche. »

(Nous avons pu constater la présence d'une trace du côté gauche, dès le dimanche 9 en début d'après-midi ; Trois heures plus tard, elle n'était presque plus visible.)

« Je n'ai ressenti aucune douleur ni sensation de froid. Pendant toute cette opération, j'ai eu l'étrange sentiment d'un contact télépathique entre eux et moi. Des contacts du

genre « laisse toi faire » ! De plus, les ombres se regardaient mutuellement, comme si il y avait dialogue entre elles. Je me suis réveillée après qu'il m'ait enfoncé cette chose dans le cou... »

Lorsque Nathalie nous fit part de ce rêve, nous ne savions pas trop à quoi nous avions affaire. Ayant suivi cette histoire depuis le début à travers les différents témoignages, nous savions que les incidents du début (en juin) était incontestablement réels, mais nos connaissances dans le domaine des enlèvements étaient plutôt restreintes. Nous avons donc contacté Joël Mesnard, qui nous conseilla d'entrer en relation avec Vincent Michel, susceptible de nous aider dans cette affaire.

Vincent Michel nous proposa de pratiquer une régression sur Nathalie, et après accord de celle-ci, un rendez vous fut pris pour le 14 novembre.

Au cours de ce premier contact téléphonique, Vincent Michel nous avait expliqué la technique qu'il allait utiliser sur Nathalie, puis il m'avait brièvement interrogé sur le contenu de son « rêve ».

La première rencontre eut lieu le vendredi 14 novembre 1997, soit moins de sept jours après l'événement. Différents éléments ressortirent de cette première séance. Le « scénario » dans son ensemble était conforme à ce que Nathalie avait pu nous dire jusque là. Néanmoins, nous apprîmes les points suivants :

- L'être placé à gauche de Nathalie lui fait parvenir des pensées du genre « ce n'est rien, ne t'inquiète pas », mais Nathalie ne souhaite pas recevoir l'implant.
- Nathalie dira qu'elle leur parle (par télépathie) et qu'elle les comprend.
- Ils veulent absolument introduire la « puce » dans son corps.
- Lorsque sa sœur est venue pour la réveiller, Nathalie a revu les lumières tournantes « dans sa tête ».
- C'est pour la surveiller qu'ils lui mettent la « puce ». Ils attendent quelque chose d'elle.

- Il y a une tache noire sur le carré marron, comme s'il était sale. Pour elle, c'est «une puce».
- Elle ne porte plus ses vêtements, mais une blouse blanche comme lorsque l'on subit une opération chirurgicale, blouse qui est détachée dans le dos.
- L'être de gauche regarde celui qui est en face de Nathalie, et lui dit (toujours par télépathie ?) «calme la!». Nathalie ressent fortement cette phrase. L'être s'approche de Nathalie en deux pas, et elle ne peut plus faire un geste. Nathalie a l'impression que la pièce tourne.
- Nathalie se voit ensuite sur son canapé; il est 3 h 38 sur son magnétoscope.

Après cette séance, Nathalie et nous mêmes nous sommes posé nombre de questions : Comment peut-on se rappeler autant de détails par une simple régression ? Ne peut-on inventer tout cela en laissant courir son imagination ? Qu'est ce qui garantit que le témoin ne ment pas ?

Si ce type de méthode est réellement efficace, elle devrait nous permettre de découvrir différents éléments qui nous paraissent essentiels. Il peut paraître étrange que des entités « extra-terrestres » (qui peut-être nous observent depuis des lustres) puissent permettre à de simples humains disposant d'une technique connue et fort bien documentée de les connaître et, pourquoi pas, de lutter contre eux, malgré leur relative discrétion et les efforts qu'ils semblent mettre en œuvre afin de neutraliser la mémoire de leurs victimes. A moins que nous assistions, en fait, à une comédie dont nous serions tout à la fois les acteurs, les spectateurs, les victimes et les critiques. Comédie mise en place dans un but qui nous dépasse encore et qui pourrait se révéler blessante le jour ou nous découvrirons la vérité.

Avant même la séance du 27 Novembre 1997, nous allions obtenir de Nathalie des renseignements fort intéressants :

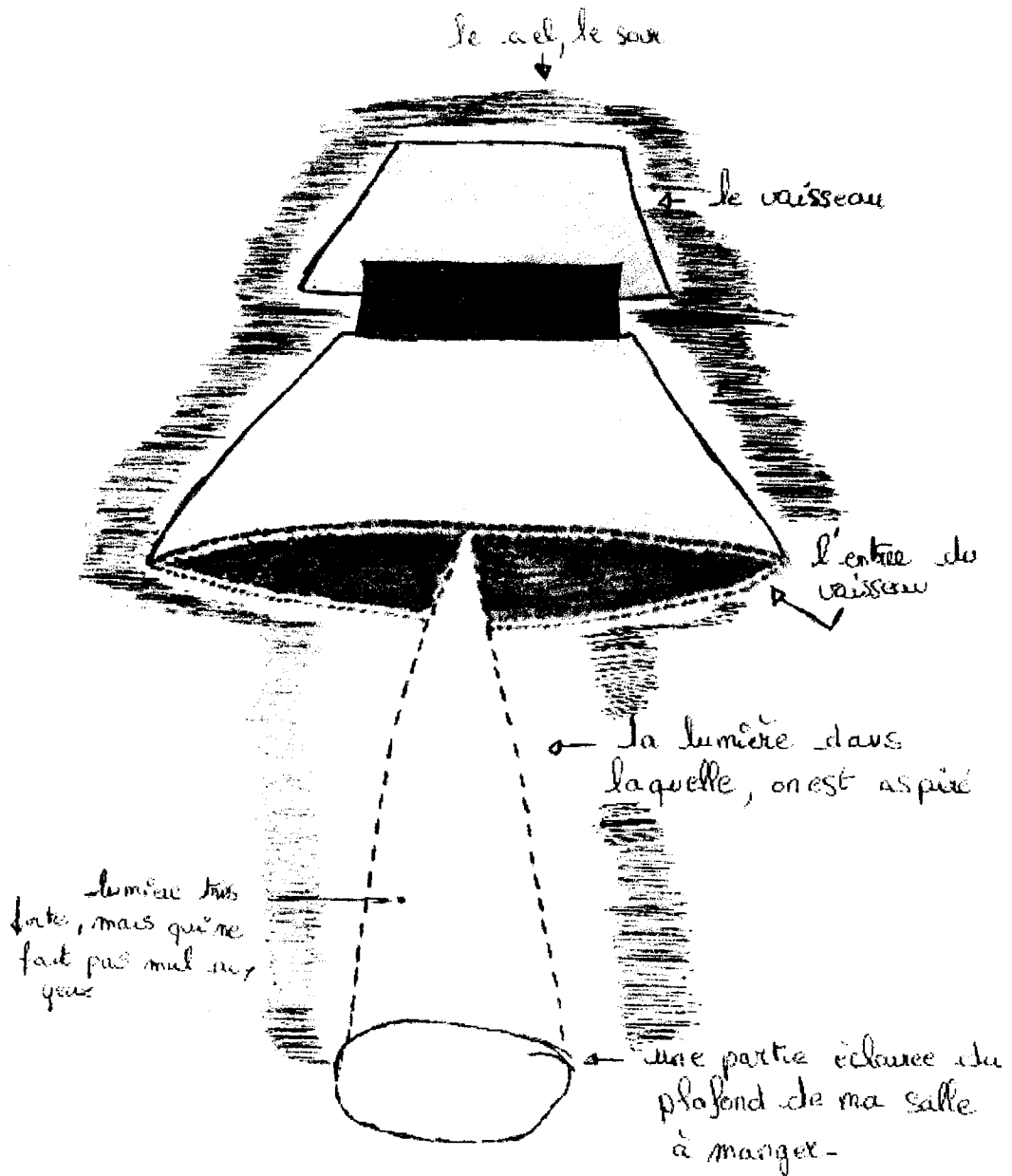
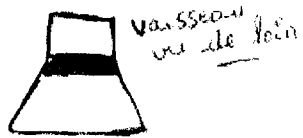
- La présence d'une pièce cachée derrière une vitre sans tain qu'il lui sera possible de voir à la fin de l'incident de la phase « médicale »
- La présence d'un « alien » beaucoup plus jeune tenant un plateau sur lequel sont placés la puce et d'autres outils
- L'éclairage de la pièce, qui lui fait penser à la lumière du soleil
- L'ouverture d'une porte dans le mur, alors qu'il n'y avait rien avant : celle-ci s'ouvre comme un cercle lumineux
- L'«alien» qui lui a mis la puce a l'air d'être triste d'avoir commis cet acte.

La séance du 27 Novembre 1997 allait nous apporter d'autres renseignements fort intéressants, la technique utilisée étant toujours la même. Cette soirée-là, nous allions obtenir la quasi-totalité de l'incident, d'autres éléments étant obtenus par un autre moyen quelques jours plus tard. Nous savions maintenant que Nathalie avait commencé à subir cet incident après le départ de sa sœur (bien que d'autres indices nous laissent supposer que l'influence aurait pu commencer bien avant).

Voici les éléments obtenus lors de la séance du 27 novembre :

- « J'ai l'impression que l'on me tient la tête jusqu'à ce que je m'endorme ; ensuite, j'ouvre les yeux et je vois les lumières. »
- « Je me vois aspirée par une lumière qui ressemble à un cône ou un filet. »
- « Il n'y a pas de mouvement dans « les étoiles auprès de moi », et elles sont innombrables. Les lumières sont au-dessus de moi et sur ma droite elles sont vertes et belles. Je suis seule dans ce lieu, je me sens bien et calme. Je tourne la tête vers les lumières, il n'y en a plus qu'une, et je vois une croix au milieu du cercle. La lumière qui m'absorbe est

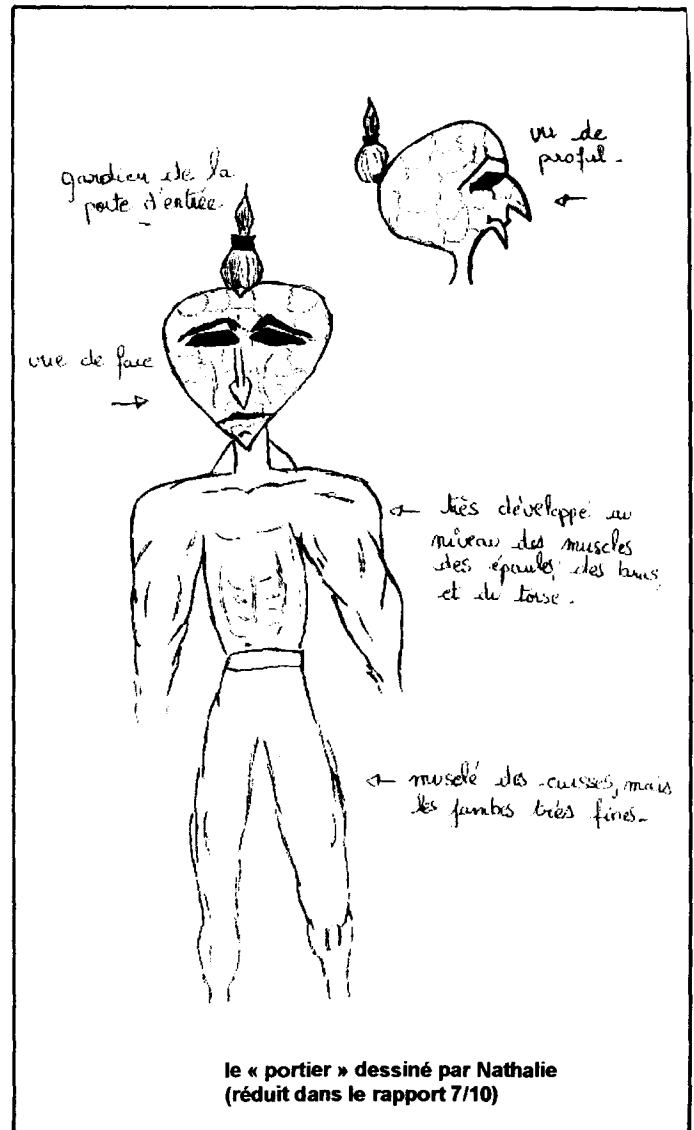
Vaisseau d'une grandeur inimaginable!!!



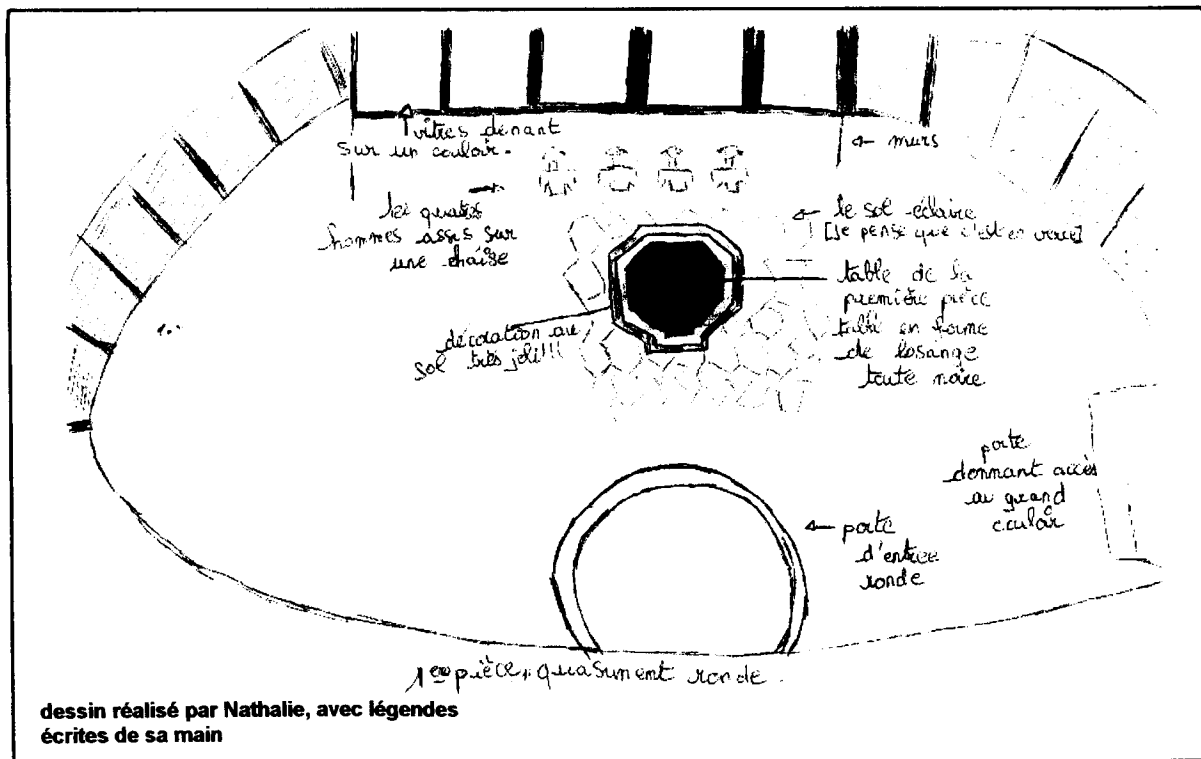
dessin réalisé par Nathalie, avec indications de sa main

comme un aspirateur, je vois mes cheveux en l'air, comme si c'était l'aspiration qui produise cet effet. Je me sens molle, il y a un bruit bizarre dans mes oreilles ; cela me gêne; c'est un bruit sourd. C'est lumineux, mais cela ne fait pas mal aux yeux. »

- « Je suis au dessus du rond... mes cheveux sont redescendus je me sens moins flotter. »
- « J'ai mal aux oreilles ; je suis toute seule ; le rond est en- dessous de moi, je suis dans le noir. Je regarde autour de moi, je commence à être inquiète : qu'est ce que je fais là ? »
- « Je suis dans un couloir, je me pose des questions. Je commence à marcher. Il y a un sol sous mes pieds, à partir du moment où le cercle s'est fermé. Je marche normalement, le sol est lisse. »
- « Le couloir est grand et lisse, je n'en vois pas le bout. »
- « Je vois un rond dans le mur ; j'y vais, parce qu'il n'y a que là que je puisse aller. »
- « Ce rond est un tunnel; tout est rond autour de moi, c'est rigolo, mais on croirait que le sol est souple. »
- « Mes oreilles vont mieux. Je ralentis le pas, car cela devient étroit; je vois de la lumière au bout du tunnel. »
- « Il y a une porte, elle est entr'ouverte, mais ne laisse pas passer beaucoup de lumière. Je vois un personnage qui se tient devant la porte, je ne vois pas bien sa silhouette, mais il est très grand, avec les bras croisés. Il est plus grand que la porte, il n'est pas beau, mais avec l'air qu'il prend, il ne fait pas peur. Il sait que je suis là, mais il fait l'indifférent. »
- « J'hésite, puis je rentre , je suis obligée d'enjamber pour entrer, je suis mal à l'aise. »



- « Il y a quatre êtres dans la pièce, ils sont assis sur des chaises; j'ai l'impression qu'il ne pense pas (Nathalie, à notre demande, nous décrit les êtres). J'ai l'impression qu'il n'y a que ma tête qui vit, je ne sens pas mon corps. Il y a un être qui me prend, et l'on s'en va. Une porte s'ouvre devant moi; je ne sens rien ; j'ai conscience de moi-même. On marche dans un couloir où il y a des vitres... »
- « On arrive devant une porte ; il appuie sur un bouton orange ; on dirait des portes d'ascenseur ; cela



fait un léger bruit. La pièce est éclairée, il y a un peu de fumée; le sol ressemble à du verre avec des lumières en dessous; la pièce est petite et ronde. Il m'a laissée seule dans la pièce, il est devant la porte ; j'ai les cheveux attachés. Il fait froid, cela glace un peu... je ne comprends pas pourquoi je suis pieds nus , je ne suis plus habillée, j'ai la chemise, je suis dans une salle ronde. Autour de moi, tout est blanc. »

- « J'ai encore mal aux oreilles, cela fait comme un bourdonnement à l'intérieur. Je sais que la porte va s'ouvrir, car j'entends du bruit. Le verre, sous mes pieds, est froid. La porte s'ouvre... je descends une marche... je suis dans une autre pièce ; il y a une pente devant moi . Il y a un être sur ma droite. Il m'attend. Il y a une table grise, avec deux ou trois personnes derrière, debout. C'est une table en fer. Les êtres m'attendent... »

La première séance de la soirée prend fin à ce moment, sur la demande de Nathalie, qui se sent un peu fatiguée et oppressée par tout cela. Nous reprenons après une pause; il est maintenant 23h22, nous revenons sur un point qui nous paraît important :

- « Je vois de la lumière qui sort de la porte, j'avance, j'ouvre la porte, elle est douce et lisse comme une carrosserie de voiture. »
- « J'enjambe et je rentre dans une pièce, je regarde à gauche, il s'approche de moi , il me prend par le bras ; on s'en va, il ne dit rien. »
- « On se retourne et on part à droite, il y a une porte qui s'ouvre comme un ascenseur , il y a un grand couloir , c'est très long et droit. »
- « Je fais tourner mes yeux pour savoir où je suis, il n'y a que des murs. La lumière est très légère, comme un jour qui passe par les volets. »
- « On marche, pas trop vite... Il fait des plus grands pas que moi , j'ai du

mal à bouger la tête , je vois le carré orange, il n'y a aucun échange, mais lui n'est pas méchant. »

- « On s'arrête, il appuie sur le bouton avec sa main gauche, la porte s'ouvre ; il me tient toujours le bras; je rentre parce que je sais que je dois rentrer , je suis déshabillée. »

A ce moment de la régression nous stoppons Nathalie, afin de faire un retour et de comprendre comment et pourquoi elle est déshabillée.

- « Je suis habillée, la porte s'ouvre, il n'y a pas de lumières. Je rentre toute seule, je fais deux pas (*elle a toujours ses chaussures, et la porte est fermée derrière elle*) ; je ne sens rien. Si, je sens qu'il y a quelqu'un avec moi dans la pièce, mais il fait trop noir, j'ai un peu peur , je regarde autour de moi (*elle essaie de voir !*) ; il y a comme un bruit, quelqu'un s'approche , c'est devant, sur ma droite , on me tend la chemise, c'est une femme, je vois sa tête : cheveux blancs, un peu plus grande que moi, peau blanche yeux noirs. » (*On ne sait pas si la pièce est éclairé à cet instant ou si cela correspond à une suggestion , Nathalie ayant pu être victime d'une certaine forme de comédie*)
- « Elle m'aide à me déshabiller, elle défait ma veste, elle met mes habits sur son bras. Il y a quatre doigts à ses mains. Cela va vite à me déshabiller, elle est habillée en blanc, une robe avec des boutons, pas de couture , il y a un rectangle sur le haut de sa poitrine à gauche : il est gris, il n'y a apparemment pas de signe à l'intérieur. » (*Nous avons tenté de confondre Nathalie plusieurs fois lors de ses régressions, et nous avons voulu faire passer ce rectangle pour un carré avec des signes à l'intérieur.*)

Concernant celui-ci, elle a toujours dit la même chose et il nous fut impossible de l'entraîner vers une fausse piste.)

- « Elle m'aide à mettre la chemise, et à l'attacher derrière, mes bras sont tendus parce qu'il faut enfiler la chemise. »
- « Elle appuie sur un bouton , celui du milieu (*il y a trois boutons !*), la porte s'ouvre , c'est où il y a la pièce, je commence à m'inquiéter , je regarde partout. »
- « Je vois de la lumière et un peu de fumée , cela ne sent rien , je vois mes pieds , une porte s'ouvre , la femme est dans l'autre pièce, derrière moi... je rentre dans la salle. »
- « Elle est fortement éclairée , elle est froide. Je descends vers la salle, car je suis un peu surélevée. »
- « Un homme surgit de ma droite; il est brusque, il m'attrape par le bras. »
- « Dans la pièce il y a trois hommes. Ils sont derrière la table, ils m'attendent. L'homme me traîne, je sais qu'ils vont m'allonger sur la table, je glisse, j'essaie de retourner en arrière... »
- « Il y a une femme (*une terrestre, apparemment !*), elle est occupée, elle se dépêche ; moi, je ne veux pas qu'il me traîne. Il y a un goutte à goutte... »

Nous avons là un scénario assez étrange, qui mêle des êtres gentils et d'autres beaucoup moins diplomates. Nous verrons dans la suite du récit de Nathalie que d'autres êtres ont les mêmes caractères, ce qui produit une sensation de malaise, tant au niveau de notre « victime » qu'au niveau des « kidnappeurs », comme si tout cela était en fin de compte dirigé par un tiers que nous n'avons pu encore déterminer.

(Quelques mois après cette séance j'ai pu lire *Contacts Supraterrestres*, de Jean Sider, dont je conseille la lecture : il est assez troublant

de remarquer quelle idée il se fait de l'origine du phénomène OVNI).

Ce sentiment de malaise va d'ailleurs se trouver confirmé avec l'évolution des séances et par l'apparition d'autres événements au cours des mois suivants. Evolution qui aura pour effet de prolonger le phénomène chez des amis de Nathalie et chez des personnes en relation avec l'étude de son cas.

- « Elle jette des papiers au sol , elle est en blouse (*elle a l'air de se dépêcher, comme une personne qui a beaucoup de travail, cela nous fait penser que Nathalie n'est pas la seule présente en ce lieu et pas la seule à être « invitée » à s'allonger sur cette table. Cela tendrait à confirmer la thèse des enlèvements multiples que l'on peut découvrir à travers différentes lectures ; de plus, nous avons connaissance de trois autres cas survenus à Fontenay-Trésigny et dans les alentours*). »
- « Ils me soulèvent, me tiennent les bras et les jambes ; je n'arrête pas de bouger, j'ai peur, je n'arrive pas à crier, j'ai très peur, celui qui me tient le bras droit est énervé pas les autres. »
- « Je les regarde, elle s'approche , il me tient le bras (*le premier être qui est venu la saisir à la porte*), il me fait trop mal, j'ai trop peur, j'ai mal au ventre... »
- « Elle m'attrape le menton, j'ai chaud, j'ai peur, je vois une piqûre, cela l'énerve car je bouge... »
- « Il me serre fort le poignet, cela fait mal (*le premier être*), j'ai envie de vomir, j'ai mal à l'estomac, j'ai mal dans mes genoux, je ne les sens plus. J'ai mal au cœur, j'ai froid dans les jambes, mon corps devient dur, j'ai froid, j'ai des fourmis dans les jambes, j'ai mal aux genoux, aux oreilles, j'entends des bruits de ferrailles. »
- « Je ne me débats plus, elle ne me tient plus, et eux non plus, je ne sais

pas si cela fait longtemps que je suis sur cette table. Elle est froide, cette table, je suis gelée.. (*long silence*), j'ai mal à la poitrine, cela m'étouffe. Cela circule dans mes jambes, je ne sais pas quoi , cela fait chaud, cela monte dans les cuisses , j'ai mal aux bras, dans la nuque, je suis fatiguée... »

- « J'ai trop chaud, j'ai la tête qui tourne, j'ai le bras engourdi (*le droit*), j'ai chaud à l'intérieur de moi. Mon corps est dur. On me met un truc, j'ai mal, c'est trop serré (*apparemment elle est tenue par des liens ou sangles*), j'ai trop mal aux oreilles, j'ai mal au cou... comme une crampe. »

Les sensations de vide et la durée de ce que nous assimilons à une anesthésie paraissent être très longues. Ce laps de temps fait que Nathalie, malgré plusieurs tentatives, ne se souvient de rien durant cette phase. Il est d'ailleurs étonnant que ceux que nous assimilons à des aliens n'aient pas la possibilité d'occulter totalement la phase de l'enlèvement. A moins, bien sûr, que, comme le propose Jean Sider, tout ceci ne soit qu'une manipulation dont nous serions les « pigeons ».

- « Il y a une lumière au-dessus de moi. »
- « Il tient une pince, je ne sais pas si c'est du coton , ils font quelque chose à l'intérieur de mon nez (*accélération de la respiration de Nathalie avec sensation de peur*), il le met dans une serviette , il nettoie mes oreilles, je suis énervée, j'en ai marre ! »
- « Maintenant, cela me fait encore plus mal, j'ai mal aux poumons, cela m'étouffe, il a un chariot près de lui, il ouvre une boîte (cela y ressemble !), je vois des serviettes blanches en papier... »
- « Il gratte encore dans l'oreille, je ne sais pas ce qu'il met dans la boîte (pas de bruit) cela ressemble à un

plastique, il passe un espèce de coton sur mes yeux. J'ai mal à la tête, à la gorge, il regarde dans mes yeux, il se recule, je sens qu'il part, j'ai mal dans toute la nuque. »

- « Je suis réveillée, mais j'ai les yeux fermés, elle est là, je la sens... »
- « J'ouvre les yeux, je le vois... (*l'être qui lors du premier « rêve » lui enfonce quelque chose dans la nuque*).. les autres, je m'en fous, j'ai la nuque qui est lourde, la tête aussi... »
- « Je suis assise, il fait le tour de la table, il me demande si ça va, il s'inquiète pour moi (je ne sais pas pourquoi). Je suis assise sur la table (*nous arrivons là dans la phase du rêve qui permet de lancer tout ce*

travail de recherche), je suis très fatiguée, je les vois, lui et les autres. Il me nettoie le cou, cela sent une drôle d'odeur (*que Nathalie n'a pu définir*) j'ai une sensation de froid, j'arrive à mieux respirer, j'ai mal à la tête, cela sent trop fort. C'est bientôt fini, il me l'a dit, parce que j'en ai marre. Il touche mon cou, il tâte mon cou, il le frotte, je vois la pince, il s'approche, je commence à m'agiter. »

- « Je veux rentrer chez moi, j'ai la jambe engourdie, j'en ai marre. Je regarde autour de moi, je le vois bien, il me regarde, je suis en colère après lui. Pourtant, il est gentil avec moi, il aurait pu m'aider... »
- « La porte s'ouvre, de la fumée, on

dans l'entourage de Nathalie: confirmations ou contagion ?

Il est toujours délicat de se faire une opinion sur la confiance à accorder à un témoignage tel que celui de Nathalie. Notons pourtant que, *sans compter les témoins des observations de juin 1997*, au moins sept personnes, parmi les proches de la jeune femme, affirment avoir vécu d'étranges « expériences personnelles », que nous nous bornerons à rapporter ici, parce qu'elles peuvent apporter un éclairage sur le contexte, et sans prétendre les interpréter:

1. Une jeune femme de 32 ans (que nous appellerons Corine), collègue de travail et amie de Nathalie, regardait la télévision, chez elle, un soir de la fin 1997. Son fils, âgé de 7 ans, dormait dans la pièce voisine.

Elle se sentit soudain comme paralysée sur son canapé, et aperçut au dehors une forme de pointe de flèche, de couleur rouge, puis les têtes de deux êtres ayant comme des « cornes ». Elle eut la vague sensation que ces personnages s'emparaient de sa personne, et perdit, semble-t-il, connaissance.

Lorsqu'elle reprit conscience, deux ou trois heures plus tard, elle éprouvait une sensation de douleur dans le bas ventre. Début mai, cet épisode n'était plus, pour elle, qu'un vague mauvais souvenir.

2. Plus surprenant encore -et plus suspect, sans doute- est le témoignage de son fils, dont nous ne saurions dire s'il faut y voir un exemple de « faux souvenir », ou s'il est préférable de l'expliquer par l'imagination (souvent débordante) des jeunes enfants.

Il n'était âgé que de 4 ans et demi, en 1995, lorsqu'une nuit, tandis qu'il dormait chez ses grands-parents maternels, il sentit une présence dans la pièce, et vit deux personnages de grande taille, dont il donne une description riche en détails. L'un d'eux tenta, selon l'enfant, de s'emparer de lui « avec un truc qu'il tenait au bout de son bras », une sorte de crochet. Il avait cinq doigts à la main droite, et quatre à gauche. Ses cheveux étaient de différentes couleurs: bleus derrière, blancs sur le dessus (l'enquêteur note que l'enfant n'a pas varié dans cette description, en racontant l'histoire à plusieurs mois d'intervalle). Il avait comme des diodes lumineuses vertes sur les côtés de la tête, deux bandes rouges formant comme une mentonnière, et sur la poitrine un médaillon représentant, en relief, un animal.

Ce personnage et son semblable n'ayant pas réussi à attraper l'enfant (!), ils s'enfuirent dans le couloir « en sautant sur la pointe des pieds ». Les suivant du regard, le bambin remarqua (semble-t-il !)

vient me chercher. La personne qui vient est gentille, il y a quelqu'un avec elle, qui appuie sur le bouton, elle me tend la main, j'essaie de descendre de la table, elle est haute, j'ai du mal à descendre. Elle m'appelle, j'ai mal dans le bas du ventre, comme des crampes, je suis en face d'elle. La lumière s'est allumée dans la salle. »

- « Je vois le « chef », il me regarde méchamment, ce n'est pas la première fois que je le vois. La lumière est sur lui, c'est vert, il n'a pas l'air content, il me regarde et je ne peux pas bouger, cela m'énerve, il regarde l'autre aussi. » (*celui que Nathalie dit être son ami*).
- « Je regarde le chef droit dans les

yeux. Il ne me fait pas peur. La femme terrestre lui parle à l'oreille, il se recule, il parle avec quelqu'un, la femme terrestre n'arrête pas de ricaner, elle a un regard de petite peste. »

- « La jeune fille m'appelle, elle veut que l'on parte, je fais une dizaine de pas vers elle, il n'y a personne pour m'aider. Je suis triste, je suis en bas de la pente, je sens les doigts de la jeune fille et j'ai du mal à monter, je me tiens à la rambade. Elle me tient le bout des mains. Elle est fine, même maigre, avec de long cheveux. Je suis sur la deuxième marche, j'ai envie qu'il vienne, j'ai envie de pleurer (*elle parle ici de son sentiment par rapport à « son*

que lorsqu'ils posèrent leurs pieds normalement sur le sol, ils disparurent. Il entendit alors un bruit de clés venant de la porte d'entrée...

Curieusement, l'enfant ne réveilla pas ses grands-parents. On imagine facilement qu'il ait pu affabuler lorsqu'il raconta cette histoire l'an dernier, étant influencé par les récits des adultes manifestement peu soucieux de le laisser dans l'ignorance de leurs propres expériences. Pourtant, il eut, en 1995, des saignements de nez fréquents, et des plaques rouges apparurent sur son corps; elles entraînèrent une série de consultations chez un dermatologue, et la maman conserve un dossier médical à ce sujet.

3. Un soir de l'automne dernier, « Béatrice », une autre collègue de travail de Nathalie, dormait, lorsqu'elle eut la sensation que quelqu'un, derrière elle, l'attrapait par les épaules. La porte d'une armoire s'ouvrit, et un être s'approcha, assez semblable à celui que décrit « Corine ». Se tournant, elle « vit » qu'un grand chien lui tenait l'épaule dans sa gueule. Elle se mit à prier, et l'être disparut, « comme s'il avait été tiré en arrière par un élastique attaché dans son dos ». Le chien disparut aussi. L'incident (qu'on imagine inspiré par le récit de Corine) semblait, en mai, ne pas avoir eu de suite ...

4. Le propre frère de Corine, âgé aujourd'hui de 34 ans, se souvient de ce qu'il vécut à l'âge de 16 ans (en 1980), alors qu'il dormait dans la chambre où son jeune neveu affirme avoir vécu son aventure de 1995. Il parle d'un personnage de grande taille, vêtu de noir et coiffé d'un chapeau. Après s'être senti immobilisé, il aurait tenté de poursuivre cet être dans un couloir, et l'aurait vu passer à travers la porte.

Lorsqu'on lui demande s'il est sûr qu'il ne s'agit pas d'un banal cauchemar, il répond: « Honnêtement, je n'en sais rien... ».

5. Nous avons rapporté dans LDLN 346, p.23, l'observation que fit en juillet dernier, dans les Deux Sèvres, le père de Nathalie. Un soir de l'automne ou du début de l'hiver dernier, il constata la présence de phénomènes lumineux apparemment inexplicables, dans la chambre de sa fille. Il posa un matériau opaque sur les vitres, pour tenter d'éliminer ce phénomène, sans succès, jusqu'au jour où ces manifestations cessèrent d'elles-mêmes.

6. Une troisième collègue de travail de Nathalie (que nous appellerons Vanessa) ne croyait guère à toutes ces histoires. Un soir, elle se trouvait chez Nathalie, qui lui dit soudain: « N'aie pas peur! Ils sont de nouveau là... ». Se retournant, Vanessa vit une boule de lumière qui, venant de l'extérieur, traversa un carreau et pénétra dans la pièce, longea le mur, puis disparut instantanément.

7. Le compagnon de Nathalie eut un soir une sensation étrange, comme s'il se trouvait paralysé et « comme si on voulait le faire sortir de son corps ».

ami») , la jeune fille m'attire, la deuxième femme me sourit, je suis devant la porte, mais j'hésite à rentrer, je suis triste, je pense à lui parce qu'il est triste, il m'appelle , il ne veut pas que je parte, je ne peux pas rester, il ne peut pas venir. »

- « La jeune fille me tient par la main, je rentre, elle appuie sur le bouton (celui du milieu), je me sens mieux, il fait toujours froid dans la pièce, elle m'aide à me retourner, et l'on s'en va. Elle me défait le bracelet en plastique (*nous ne connaissons pas son utilité, encore aujourd'hui*). Elles ont de longs cils, elles sont jeunes, timides, et clignent des yeux (*terme employé par Nathalie*), elles baissent la tête, me déshabillent, je ressens une sensation agréable, je vais bien. On est bien avec elles, je tends les bras, je suis habillée, elles s'en vont derrière moi. Les portes s'ouvrent, je suis contente, lorsque je sors, il est à côté de moi, je suis pressée, il y a une lumière sous la porte, elle s'ouvre, je rentre dans une pièce, il y a trois hommes debout, ils baissent la tête , je fais pareil... »

Nous arrêtons la séance à 01h51 : elle a duré 2 h et 29 minutes. Nous souhaitons faire une synthèse de la situation et voir les différents points du témoignage de Nathalie. Nous l'interrogeons sur son passé. Nous apprenons que depuis l'âge de quatorze ans, elle a des dons de médiumnité, et qu'elle se rappelle avoir eu, très jeune, des saignements du nez. (*Plus exactement, c'est sa mère qui nous apportera ce renseignement*).

Quelques jours plus tard, nous reprenons l'investigation par une régression qui débute à l'instant où nous avons cessé la précédente :

- « Je suis dans le couloir ; à ma droite se trouve un homme (un ET) on traverse le couloir, il fait sombre, sol sombre mais qui brille, aucune

porte sur le côté, juste en face c moi, la porte s'ouvre toute seule, il a un carré qui s'allume en rouge quand elle s'ouvre. »

- « Il me laisse passer la première, les trois hommes sont tous en blanc avec des chaussures du genre orthopédique, sans lacets ni fermeture éclair. Ils se ressemblent tous, ils sont identiques à ceux qui ont des cheveux sur les joues. Quand j'arrive au centre de la pièce ronde, je monte sur un espace, un rond qui sort du sol, je me sens en apesanteur. Le truc s'ouvre, je descends, il y a comme un bruit sourd dans cette lumière, je me sens émerveillée. » (*elle est de nouveau dans le cône lumineux qu'elle compare toujours à un genre de filet*). « Je vois le rond qui se referme mais je n'entends presque rien. J'ai une sensation de vitesse, c'est long, je vois un truc blanc, c'est le plafond de ma salle à manger, je suis de nouveau dans mon corps. » (*Apparemment Nathalie aurait fait une sortie hors de son corps , phénomène que nous ne connaissons pas actuellement car aucun des enquêteurs n'a de connaissances particulière dans ce domaine. Si des lecteurs peuvent nous renseigner, c'est avec plaisir que nous recevrons leurs lumières*).
- « Je vois le gars qui me tient la tête, au moment où je rentre dans mon corps, il repart vers le vaisseau par le même chemin. » (*c'est à dire par le plafond ! Cette faculté est extraordinaire, car pour traverser le plafond de Nathalie et se retrouver dehors, il faut traverser deux autres appartements !*).

Depuis cette séance, Nathalie a déménagé, mais le phénomène a continué à se manifester, voir même à s'intensifier, sans pour autant se montrer agressif envers Nathalie. Différents témoins ont pu assister à des

manifestations qui, après éliminations de diverses hypothèses, apparaissent très étranges et même incompréhensibles. M. Y, l'autre témoin du tout premier incident (celui du 5 juin 1997) subit lui même, depuis la mi-février 98, des manifestations qui perturbent le cours de son existence. Nathalie vient de subir (courant mars 98) des examens dentaires et ORL qui ont révélé une anomalie (déformation interne de l'une des cavités nasales, invisible de l'extérieur). Le médecin auquel Nathalie a demandé l'origine de cette anomalie lui a répondu qu'elle avait dû être opérée. Or Nathalie (*nous en avons eu confirmation par ses parents*) n'a jamais subi d'opération du nez ! Elle se pose maintenant bien des questions à ce sujet... Nous avons pour notre part la conviction que cette affaire nous entraîne vers un schéma très complexe, ou il s'avère nécessaire de prendre contact avec des spécialistes qualifiés. Les études sur les cas d'enlèvements effectuées au USA nous apportent des convictions supplémentaires sur la réalité des événements. Pour notre part, nous sommes portés à croire que Nathalie pense avoir réellement vécu cette expérience. Elle n'éprouve aucun trouble dépressif, elle paraît normale, cohérente, et comme dirait Leo Sprinkle, son expérience n'est en aucune façon le fruit d'une psychopathologie grave.

Ce qui est extraordinaire, c'est que dans bien des pays, *mais pas en France*, les ufologues sont très présents, tant sur le terrain qu'auprès des témoins. Ils ont compris que la recherche ufologique nécessite une structure appropriée, et qu'il est souhaitable de partager les informations, tout en respectant la tranquillité des témoins et leur anonymat lorsqu'ils expriment le souhait.

Nous devons réagir face à cette situation qui risque vite de nous dépasser, voire même d'éliminer tous ceux qui n'auront pas su se préparer. Le tout est de savoir de quelle manière ! Je profite donc de cette occasion pour lancer un appel auprès des lecteurs afin de mettre sur pied une organisation qui puisse faire face à la situation. Voici quelques critères qui pourront permettre à ceux qui le souhaitent de déterminer si le témoin auquel ils ont affaire rentre, ou non, dans la catégorie des « enlevés » :

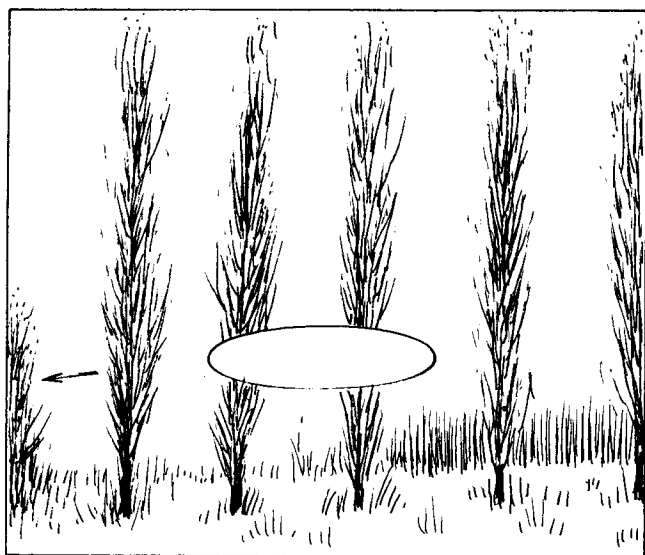
- La mention de *missing time* (de durée très variable : elle va de 15 minutes à plusieurs heures)
- La mention de *rêves étranges*, où entrent en scène des êtres différents de nous
- La mention de *changement de personnalité* ou *l'apparition de certains dons*
- La mention de divers *symptômes physiques*, tels que saignements du nez, douleurs ressenties dans certaines parties du corps (oreilles, nez ...)
- La mention de *souvenir-écran*, le témoin se rappelant avoir réellement observé une scène incompréhensible
- La mention de paralysie, ou de mise sous contrôle de la future victime.

Si nous désirons être pris au sérieux par les différents acteurs qui pourront analyser nos « travaux » dans le futur il est nécessaire de mettre sur pied un protocole de travail qui une fois établi sera valable dans n'importe quelle région de France, un travail qui, je l'admets, peut paraître lourd à mettre en place. Concernant les enlèvements je viens de tenter une approche assez différente de toutes celles que nous avons pu utiliser jusqu'à maintenant, je me suis posé la question suivante : Si les victimes d'enlèvements le sont depuis de nombreuses années, ne serait-il pas possible de se jouer du phénomène tout comme il a l'air de se jouer de nous ? Peut-on d'une manière ou d'une autre prendre les rennes, et contrôler les différentes phases auxquelles nous assistons sans parvenir à contrôler quoi que ce soit ? Personnellement je me refuse à admettre qu'il soit impossible de réagir.

1: GEIPIS, 14 rue St Austhaire, 77640 Jouarre. tél: 06 81 38 42 30 ou 01 60 22 89 01. Adresse de Jean-Louis Lagneau: 56, route de Corbeil, 77000 Melun.

2: voir LDLN 329, p. 26

3: Le témoignage de « Nathalie » présente une analogie frappante avec des témoignages brésiliens rapportés dans l'excellent livre de l'enquêteur américain Bob Pratt, UFO Danger Zone, que nous avons évoqué dans LDLN 344: dans les deux cas, le faisceau lumineux conique qui frappe les victimes est comparé par elles à un filet (« de pêche », précisent les paysans brésiliens interrogés par Bob Pratt).



Arrivés au sommet de cette proéminence (quelques mètres au-dessus du niveau de la D.4), nous apercevons aussitôt, en regardant vers le nord, un objet (le mot est à prendre ici dans son sens optique) de forme elliptique (proportions d'un ballon de rugby), évoluant entre le bois du Kiliau et nous-mêmes, d'est en ouest, à mi-hauteur des arbres. (La distance entre nous-mêmes et l'objet sera par la suite estimée à 200 m \pm 20 m). L'axe de symétrie principal de l'objet est horizontal.

- Les faits suivants attirent mon attention :
- L'objet, de couleur gris mat, ne présente à la vue aucun détail de structure.
 - Le déplacement se fait de manière régulière, à faible vitesse (estimée à 20 km/h).
 - Ce déplacement se fait face à un léger vent d'ouest, et dans un silence total, aussi bien de la part de l'«engin» que de l'environnement.

L'objet traverse la départementale et disparaît de notre vue, masqué par un bosquet. Nous reprenons notre route vers Riec.

Lors de notre retour, une heure plus tard, nous ne remarquons rien de particulier en passant dans cette zone.

La chose étant passée devant une rangée d'arbres dont la distance à notre position est connue, des considérations géométriques simples, faites ultérieurement, me permettent d'établir que l'objet avait approximativement une longueur de l'ordre de 6 m, et une hauteur de 1 m à 1,50 m.

Le temps était sec, avec un ciel couvert à environ 5/8, et un léger vent d'ouest.

Ma femme et moi avons fait par la suite deux autres observations, le 14 juillet 1984 et... le 5 novembre 1990 !

2. abduction à Plouarzel ?

LDLN, N^o

- 2003

Thierry Larquet
et Joël Mesnard

Il y a 24 ans, une enquête du GEPSI (Groupe d'Etude des Phénomènes Spatiaux Inexpliqués) a permis d'établir les faits suivants :

Le 19 mars 1980, un agriculteur (que nous désignerons seulement par l'initiale K) regagnait sa ferme par l'ancienne route qui passe à proximité du menhir de Kerloas.

Aux abords des abattoirs, il aperçoit sur sa droite un phénomène lumineux qu'il décrira comme une sphère de couleur blanc jaunâtre. La chose survole de très près, à plusieurs reprises, la voiture du témoin, qui peut observer des modifications de la couleur et de la forme, des "oreilles" apparaissant sur les côtés de l'objet.

Cinq cents mètres plus loin, K observe de nouveau le phénomène, puis une ou deux fois encore, jusqu'à l'entrée du champ du menhir. Là, sur la portion de route située entre cette entrée et le parking du menhir, il se sent dans l'incapacité de diriger son

véhicule : le volant lui semble bloqué, sa vision se brouille, il a l'impression de s'endormir ou de "rêver".

Il se trouve finalement à l'intérieur de l'objet, après que celui-ci se soit "ouvert par le dessus". Cet intérieur est éclairé, et il y a là trois êtres humanoïdes, d'un mètre de haut environ, qui lui font comprendre qu'ils ne lui veulent pas de mal. K, qui était effrayé lorsqu'il se trouvait dans sa voiture, est maintenant comme rassuré.

Les trois personnages le soumettent à des "examens" de la bouche (dans laquelle ils introduisent des sortes de "baguettes") et des jambes (où ils lui font "une piqûre"). Il ne ressent aucune douleur.

K évoquera, au cours de l'enquête, un dialogue, dans lequel il est question du gaspillage des ressources naturelles et d'un risque de pénurie alimentaire. Rien n'indique, toutefois, qu'un message lui ait été communiqué afin qu'il le diffuse largement.

K laissera aussi entendre qu'il aurait "fait un tour" à bord de l'objet : jusqu'à la lune (après que les enquêteurs aient évoqué notre satellite naturel), et même plus loin, le voyage ayant duré entre une et deux heures.

Au terme de cet enlèvement, il se retrouva dans sa voiture, et vit l'objet partir, d'abord assez lentement, puis très vite, accélérant jusqu'à disparaître "dans les étoiles". Peu après, ses parents le trouvèrent, se roulant par terre dans la cour de la ferme, gesticulant et hurlant qu'il ne fallait pas l'approcher. Il allait rester très perturbé pendant une quinzaine de jours...

(référence : GEPSI - CUB n°5)

Ajoutons qu'un médecin examina K, sans avoir été mis au courant de l'aventure que celui-ci prétendait avoir vécue. Il ne diagnostiqua rien d'anormal.

La mention des "oreilles" apparues sur les côtés de la sphère rappelle une description fournie par un agriculteur des Deux-Sèvres (voir LDLN 293-294, pp.22 et 23), et celle de la Plaine des Cafres.

Trois ans plus tard, il fut de nouveau question d'ovni à Plouarzel, quand le *Télégramme de Brest* publia, les 16 et 17 mars 1983, les deux articles ci-

Un O.V.N.I. dans le ciel de Plouarzel

Lundi 14 mars 83

Il était un peu plus de 21 h, lundi soir, au lieu-dit Ker-Loar, sur la route du Menhir à Plouarzel, lorsqu'un agriculteur qui rentrait chez lui aperçut un O.V.N.I. qui se trouvait à une vingtaine de mètres d'altitude au-dessus d'un champ. Le cultivateur a aussitôt alerté plusieurs témoins qui ont confirmé ses dires par la suite aux gendarmes de Saint-Renan.

Il émettait une lumière jaunâtre et éblouissante. Les témoins — cinq à six personnes — ont également déclaré que l'objet suivait une trajectoire irrégulière avant de disparaître en direction d'Ouessant.

On n'en sait pas davantage, si ce n'est que l'auteur de cette découverte avait connu la même mésaventure voici trois ans.

Il n'avait rien dit à l'époque, de crainte de passer pour un farceur.

L'O.V.N.I. de Plouarzel est de retour

Mardi 15 mars 83

Les O.V.N.I. se voient rarement deux jours de suite au même endroit. C'est pourtant ce qui s'est produit à Plouarzel. Mardi, en effet, à 21 h, comme la veille, au lieu-dit Ker-Loar, sur la route du Menhir, des témoins, ceux de la veille mais aussi quelques autres, ont vu un engin lumineux dans le ciel

à une hauteur de 20 ou 30 mètres du sol. Les gendarmes de Saint-Renan ont entendu hier les nouveaux témoins, dont les déclarations correspondaient à celles enregistrées la veille. Le phénomène a duré environ trois quarts d'heure, comme lundi d'ailleurs.

dessous. (Les dates écrites à la main sur ces coupures sont celles des observations rapportées, et non celles du journal.)

Un peu après 21 h, le lundi 14 mars 1983, au lieu-dit Ker-Loar, sur la route du menhir, un cultivateur qui rentrait chez lui aperçoit un ovni qui se trouve à une vingtaine de mètres au-dessus d'un champ.

Dès lors, deux questions se posent : ce cultivateur ne serait-il pas K lui-même, le témoin de 1980 ? Quant à Ker-Loar, s'agirait-il tout simplement de Kerloas, lieu de l'abduction supposée, trois ans plus tôt ?

L'article du 16 mars nous fournit aussitôt la réponse à la première question : il s'agit bien de K, puisque « l'auteur de cette découverte avait connu la même mésaventure (trois ans auparavant) ».

Revenons à l'observation du 14 mars : K attribue à l'objet (sphérique) un diamètre de 3 mètres environ, et montre la chose à cinq ou six personnes, qui en témoignent auprès des gendarmes de Saint-Renan. L'objet émet une lumière jaunâtre éblouissante, et suit une trajectoire irrégulière avant de disparaître en direction d'Ouessant. (A-t-il disparu masqué par des nuages, ou bien d'une autre manière, et à quelle vitesse ? Le journal ne le précise pas.)

Le lendemain soir à 21 h, les mêmes témoins, plus d'autres, revoient au même endroit "le même ovni", que le second article du journal décrit comme "un engin lumineux dans le ciel à une hauteur de 20 ou 30 mètres du sol". Comme la veille, l'observation dure environ trois quarts d'heure.

Le bref rapport du GEPSI reprend le texte du journal, auquel il ajoute simplement cette conclusion : *identification : confusion - Vénus.*

Malgré l'absence de toute indication sur l'état du ciel, sur la direction du regard des témoins et la manière dont elle a varié durant l'observation, et malgré celle des données astronomiques, cette "identification" n'est peut-être pas à écarter. Elle implique pourtant que les témoins aient pris Vénus pour une sphère de trois mètres de diamètre, évoluant à 20 ou 30 m du sol, sur une trajectoire irrégulière. C'est là une très mauvaise description de Vénus descendant vers l'horizon ! Une erreur d'interprétation aussi monumentale, commise par plusieurs témoins, est-elle envisageable ? Aussi étonnant que cela puisse paraître, on doit admettre que oui, c'est envisageable, si les témoins n'ont aucune expérience de l'observation du ciel, au point que ni l'aspect de la chose, ni sa réapparition à 24 heures d'intervalle, ni sa disparition vers l'ouest, ne leur mettent la puce à l'oreille. Il existe des cas avérés de confusions inspirées par la vision de Vénus, d'une autre planète, ou même de la Lune. Certes, des cas de confusion ont souvent été abusivement invoqués pour "expliquer" des observations d'ovnis (voir les exploits de Donald Menzel en ce domaine...) ; néanmoins, les confusions provoquées par les planètes (ou la Lune)

sont probablement une réalité. Si c'est bien ce qui s'est passé à Plouarzel les 14 et 15 mars 1983, deux conclusions (au moins) s'imposent :

1°) On voit à quel point peuvent être aberrantes les indications de taille et de distance (ou d'altitude) fournies par les témoins qui, par ailleurs, ne se soucient ni d'indiquer l'azimut de leur regard, ni même de préciser s'ils ont pris la précaution d'observer, à partir d'un point fixe et en s'aidant de repères, la trajectoire de l'objet.

2°) Une confusion aussi énorme jette un certain éclairage (pas vraiment favorable...) sur le témoignage de K concernant son abduction, trois ans plus tôt. Certains diront que K a fort bien pu être réellement victime d'une abduction en 1980, et rester

ensuite traumatisé, au point de prendre Vénus pour un vaisseau extraterrestre stationnant à 20 m au-dessus du sol. Un point de vue aussi bienveillant envers le témoin serait très imprudent, et il paraît sage d'exiger des témoins, abductés ou non, des descriptions précises et des appréciations correctes.

Renseignement pris, Vénus se situait plein ouest à 21 h, et allait se coucher une heure plus tard, à l'ouest-nord-ouest. Elle présentait une forte magnitude : -3,97, qui devait la rendre très visible, si le ciel était dégagé.

Il reste à consulter les archives pour voir quel était l'état du ciel, ces deux soirs-là. Si le ciel était clair à l'ouest, on peut raisonnablement craindre le pire !

3. anomalies en chaîne dans la région de Brest

Thierry Larquet

Mme L. (identité communiquée à LDLN) affirme avoir fait plusieurs observations, dont certaines s'apparentent plus à des "expériences paranormales" qu'à des rencontres avec le phénomène OVNI.

Elle nous raconte tout d'abord ce qui lui est arrivé à Kerhuon, dans la nuit du 2 au 3 avril 1998, aux alentours de 4 h 30 :

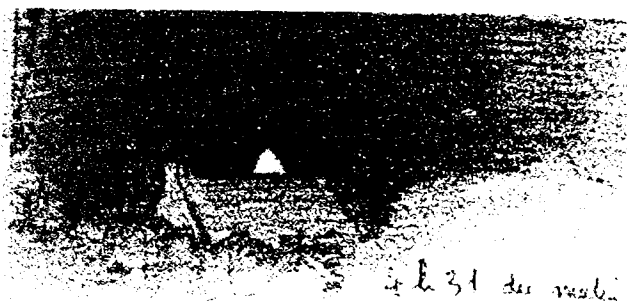
« Je me réveille sans raison particulière... peut-être le manque d'air, le besoin d'aller aux toilettes...

Je roule mon pull en boule, le coince dans la fenêtre pour laisser l'air entrer... Je regagne mon lit. Tout d'un coup, le vent se lève, d'une manière inhabituelle. La météo avait annoncé des rafales de vent dans la nuit, je me suis dit : « Bon, ça y est ! ».

Tout d'un coup, le vent devient très violent. Je m'étonne que mon mari n'entende rien.

Par l'ouverture du rideau, je vois un flash bleu intense, aussi puissant qu'un éclair. Sur le coup, j'ai l'impression que tout Kerhuon est illuminé. Au même moment, le vent s'arrête, aussi subitement qu'il s'était levé. Je compte jusqu'à 17, pour savoir si c'est l'orage. Non, ce n'est pas ça.

Je me lève, je regarde le ciel... Je ne vois rien, sauf, au loin, vers le nord, une espèce de nuage clair. Il a la forme d'une étrave de bateau, et s'avance en devenant de plus en plus lumineux, mais c'est toujours comme un nuage éclairé de l'intérieur... Je n'en vois pas la base, (cachée par) la maison au bout du jardin : son toit me masque une partie de l'engin...



Ce joli dessin, dû à Mme L., montre la vision du phénomène qu'elle eut à 4 h 31 du matin : un "nuage" lumineux, en forme d'étrave de bateau, apparaît derrière le toit d'une maison voisine, comme partiellement masqué par elle. Il va s'éteindre subitement, mais un autre phénomène se manifestera deux heures plus tard.

Cela devient de plus en plus lumineux, et tout d'un coup, ça s'éteint, comme une voiture éteint ses phares. Au moment où l'engin s'est éteint, j'ai cru distinguer une masse métallique, couleur laiton ou cuivre, mais c'était trop rapide, c'est devenu invisible.

L'observation a duré peut-être dix ou quinze secondes. J'ai réveillé mon mari. Je tremblais de la tête aux pieds, j'avais vraiment très peur. J'avais été choquée.

Au bout d'une demi-heure, trois quarts d'heure, j'ai ouvert les rideaux et j'ai fixé le ciel, allongée sur mon lit. A 6 h 31 précises, je vis une étoile, brillante comme le soleil, au-dessus de la

Thiais, février 1956 : tentative (infructueuse) de **contre-abduction**

LDLN, N° 369, SEP 1993

Joël Mesnard

Le phénomène OVNI offre à certaines personnes la chance -la malchance, parfois- de vivre des aventures vraiment extraordinaires. On connaît le cas du témoin d'un atterrissage d'ovni qui a tenté (en vain) de s'emparer d'un ufonaute : cela s'est passé dans le Puy-de-Dôme, une nuit d'avril ou mai 1960 (1). Y eut-il d'autres tentatives de ce genre ?

La réponse est : oui. Une femme, en effet, affirme avoir tenté cette aventure, sans plus de succès, quatre ans avant l'affaire de Saint-Genest-Champespe (dont elle ignorait l'existence lorsqu'elle m'a confié ses souvenirs, en février 1995). Voici son témoignage, recueilli sur le lieu même de l'action.

1 : Ce cas a été relaté dans *Phénomènes Spatiaux* n°21, et j'en ai rappelé l'existence récemment, dans LDLN 366, p.32.

Cette affaire (à mon avis, particulièrement digne de foi) est tellement surprenante qu'il me faut avant tout dire quelques mots de la personnalité du témoin.

Certaines femmes sont plus énergiques, plus entreprenantes, que la plupart des hommes. Tel est le cas de Janine Zerr (aujourd'hui Mme Rey), qui n'avait pas encore 42 ans lorsqu'elle vécut cette aventure. Elle dirigeait alors, depuis près de dix ans, une entreprise de chimie industrielle (plus précisément, une tannerie) qu'elle avait elle-même créée. Elle fut à cette époque le premier chef d'entreprise français qui employa, au sein de son personnel, des détenus d'une prison voisine, qui regagnaient leurs cellules chaque soir.

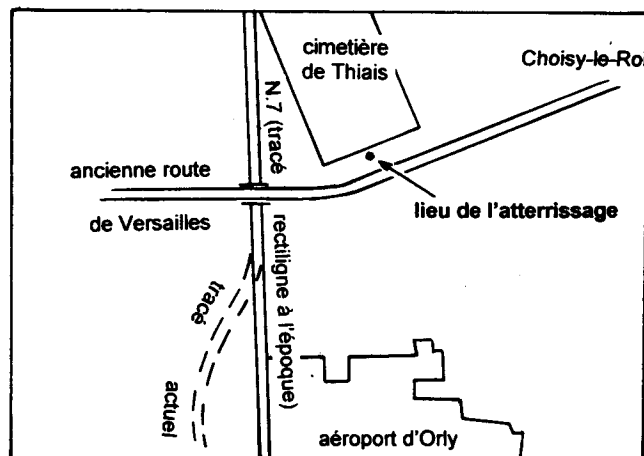
Elle parcourait alors environ 130 000 km par an, au volant de sa voiture. Elle a également appris à piloter des avions, et compte 65 heures de vol.

Lors de notre rencontre (elle allait avoir 81 ans), elle n'avait pas besoin de lunettes, ni pour lire, ni pour écrire. Elle était capable de conduire sa voiture sur 1 200 km, sans ressentir de fatigue excessive. Quelque mois plus tôt, elle avait subi une agression par deux individus qui s'étaient introduits dans son domicile en l'absence de son mari (âgé alors de 59 ans). Que croyez-vous qu'il arrivât ? Elle mit les malfaiteurs en fuite, non sans parvenir à infliger quelques douleurs à l'un d'eux.

Ces quelques précisions sur sa personne permettront de mieux comprendre son comportement lors de sa rencontre avec un ovni posé au sol et ses occupants.

Le lieu de cette rencontre est lui aussi assez remarquable. Par un hasard extraordinaire, il se trouve aujourd'hui pratiquement intact, à peu près dans l'état où il était voici près d'un demi-siècle, tandis que le paysage alentour a été profondément bouleversé.

Cet endroit (un véritable petit coin des années cinquante, de 300 mètres de long sur 60 mètres de large, miraculeusement préservé d'une urbanisation démentielle) se trouve à la limite sud du cimetière de Thiais (Val-de-Marne), entre le mur du cimetière et l'autoroute construite à la place de l'ancienne N 186. C'est un petit tronçon, bordé de grands arbres, de l'ancienne route qui reliait Choisy-le-Roi à Versailles. La chaussée est toujours là, ainsi que la piste cyclable. On y accède facilement, en longeant le mur





Trente-neuf ans après sa courageuse tentative, voici l'héroïne de cette aventure, sur le lieu de l'action. La photo a été prise vers l'est (vers Choisy-le-Roi). A gauche, le mur du cimetière, à droite l'ancienne route de Versailles ; au centre, l'ancienne piste cyclable. L'ovni était posé entre celle-ci et le mur, à peu près à la limite de la photo.

du cimetière, à partir du coin sud-est de l'immense parking du centre commercial de la Belle-Epine. Les gens viennent là pour promener leur chien, pour courir ou faire du patin à roulettes... et pour d'autres choses encore, n'en doutons pas. Cent mètres plus loin, rien ne subsiste du pont qui permettait à la route Choisy-Versailles d'enjamber la nationale 7.

Ce soir-là, Janine Zerr était allée dîner chez ses parents, à Choisy-le-Roi. Vers 21 h 30 ou 22 h, elle regagnait son domicile, seule à bord de sa Ford Vedette (1) sur la route de Versailles.

Apercevant sur sa droite, à travers les arbres, des « lumières qui bougeaient », elle s'étonna que des ouvriers du cimetière travaillassent si tard le soir. Elle

ralentit, monta sur le bas-côté de la route, et s'arrêta, à 6 ou 7 mètres d'une chose ronde, d'à peu près 7 m de diamètre, sur laquelle des hublots laissaient passer des lumières de plusieurs couleurs : il y avait du rouge, du bleu, du vert, du jaune... On voyait, à l'intérieur, les têtes de deux personnages.

La partie inférieure pouvait être à 30 ou 40 cm du sol ; on ne distinguait pas de pieds sous cet objet, mais on entendait un fort bruit de souffle.

Janine Zerr distingua ensuite des petits personnages, sur la gauche de l'objet. Il pouvaient avoir la taille de gosses de quatorze ans. Elle les compta : il y en avait huit. Avec les deux qui étaient dans l'objet, ça faisait dix au total.

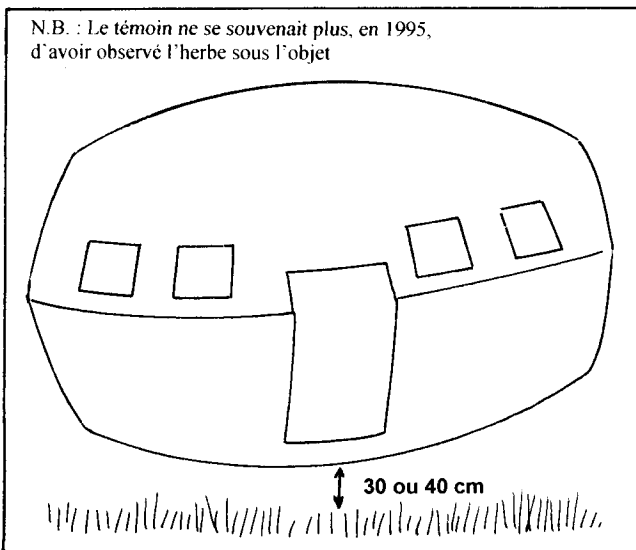
C'est alors que Janine Zerr adopta un comportement qui ne peut que surprendre. Elle se précipita, dit-elle, vers l'arrière de sa voiture, et ouvrit le coffre, avec la ferme intention de capturer l'un des personnages et de l'y enfermer !

Elle n'en eut pas le temps : courant sur leurs petites jambes, les huit personnages se précipitèrent vers l'ouverture centrale et s'engouffrèrent dans l'objet.

Description de ces personnages :

Tête ronde, avec comme deux antennes (2) ; nez limité à deux trous ; bouche : un simple trait ; pas d'o-

N.B. : Le témoin ne se souvenait plus, en 1995, d'avoir observé l'herbe sous l'objet

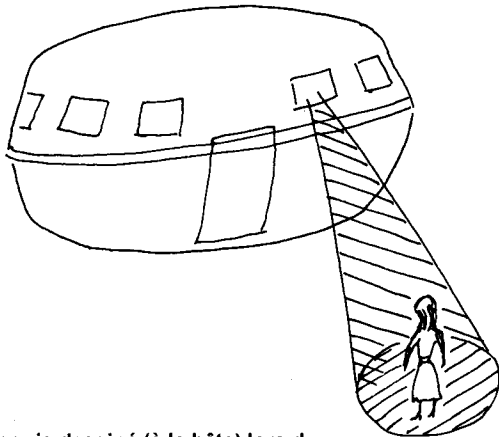


1 : Il s'agissait d'une Vedette du premier modèle, avec l'arrière « rond » (comme celle du journaliste Müller, dans *la Grande Menace*). Couleur : bordeaux.

2 : Ce détail est généralement absent des descriptions fournies quinze mois plus tôt, par des dizaines de témoins lors de la vague de 1954. On le trouve toutefois dans quelques descriptions données ultérieurement.

reilles, si ce n'est très plates. Bras longs et fins, descendant jusqu'aux genoux ; épaules peu marquées. Janine Zerr n'a observé ni les mains, ni les yeux, mais se souvient que les huit personnages durent se baisser un peu pour entrer par l'ouverture, rectangulaire, qui pouvait avoir 1 m de haut. Elle estime que cette ouverture se trouvait à seulement 2,5 m d'elle, au moment où sa tentative de capture échoua.

La porte s'abaissa avec un bruit métallique « comme un wagon à bestiaux ». Janine voulut alors reculer, mais ne le put pas : elle était soudain comme paralysée. Elle pouvait toujours penser, mais elle se trouvait soudain incapable de faire un geste. Elle était prise dans un faisceau de lumière verte qui venait d'un des hublots, peut-être de plusieurs.



coquis dessiné (à la hâte) lors du premier entretien avec Janine

Combien de temps cette immobilisation dura-t-elle ? quelques minutes, peut-être...

« Ca voletait de plus en plus fort » (n'oublions pas qu'il y avait une sorte de bruit de souffle, pendant l'observation). La chose s'éleva à 1m de hauteur, puis

jusqu'au sommet des arbres. Le « bruit de souffle » devint très fort. L'objet prit de la vitesse, devint une boule lumineuse, d'abord orange, puis de plus en plus rouge, « comme un ballon d'enfant. C'est le halo qui l'entourait, qui lui donnait cette forme ». Il s'éloigna rapidement, peut-être vers le nord-est.

Retrouvant sa mobilité, Janine revint à sa voiture. Elle se souvient encore qu'elle eut du mal à passer la marche arrière.

Le lendemain, elle revint sur le site, et chercha des traces, mais elle n'en trouva pas. Elle se confia à ses parents. Son père lui conseilla de ne rien dire. Et, en trente-neuf années, elle ne raconta son expérience qu'à très peu de gens.

Telle est l'histoire de Janine, à laquelle j'ai personnellement tendance à accorder un certain crédit, et même un crédit certain. Après tant d'années, la plupart des questions qu'on serait tenté de poser ne peuvent que rester sans réponses très précises.

A toutes fins utiles, voici, à l'échelle 1, un échantillon de l'écriture de Janine, que j'extrai d'une carte postale postée d'Ampuriabrava le 13 avril 1995. Jolie écriture, pour une dame de 81 ans... □

Cher M^c
Il m'a eu des nouvelles
d'espérer que cela sera la
informations. Et nous en
de Chiais ont elles été reçues
seriez gentil de m'en donner
actes de Paris le 11/04 et nous



« Le truc était là, tenez... là, ou là, à deux ou trois mètres près... »

observations récentes
en France

un missing time à rebours, un « crash de rien », une structure qui se volatilise et un cas qui pourrait être élucidé, si seulement...

LDLN, N° 365, SEP 2002

La fréquence des observations, qui s'était maintenue à un niveau remarquable depuis quelques mois, semble avoir légèrement chuté à partir du milieu de l'hiver. Au début du printemps, Max Siquini a eu connaissance d'un incident qui n'est pas une observation d'ovni, mais qu'il faut plutôt ranger dans la catégorie des « phénomènes connexes ». Plus récemment, Jean-Marie Bigorne a noté un exemple supplémentaire de « crash de rien », ainsi que l'étonnante simultanéité, le 27 octobre 2001, de l'observation de Maubeuge avec ce qui a été décrit, aux Pays-Bas et en Belgique, comme la chute d'une météorite.

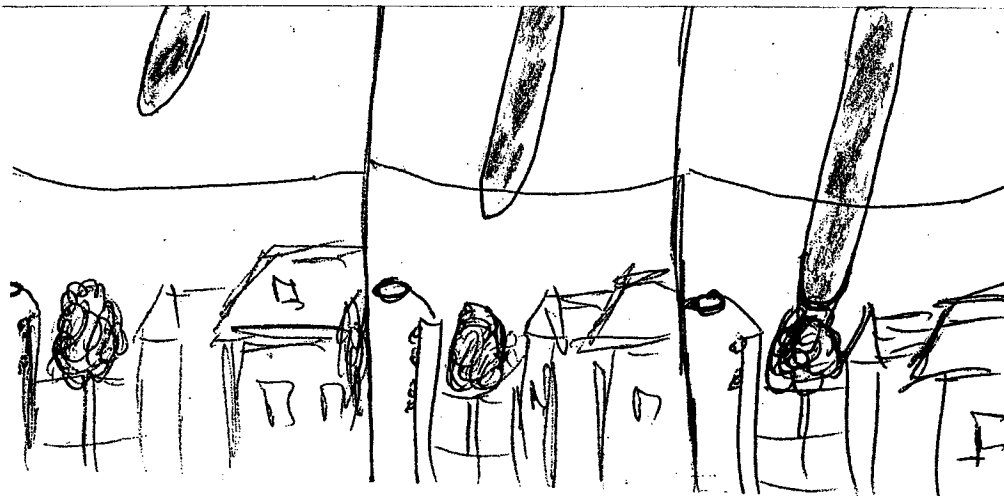
27 octobre 2001, Maubeuge (Nord)

Jean-Marie Bigorne a recueilli le témoignage de M. Pernal, 48 ans. Le voici :

21 h 15. Le ciel est dégagé et noir. Derrière le volant de sa voiture garée près de la Chapelle Saint Ghislain, M. Pernal attend un ami. Son champ de vision est évidemment limité, vers le haut, par le pare-soleil de la voiture. Soudain, il voit descendre devant lui (en direction du nord) une masse lumineuse, composée de teintes diverses, qui « avance en s'allongeant ». Cinq à dix secondes plus tard, tout s'éteint brutalement.

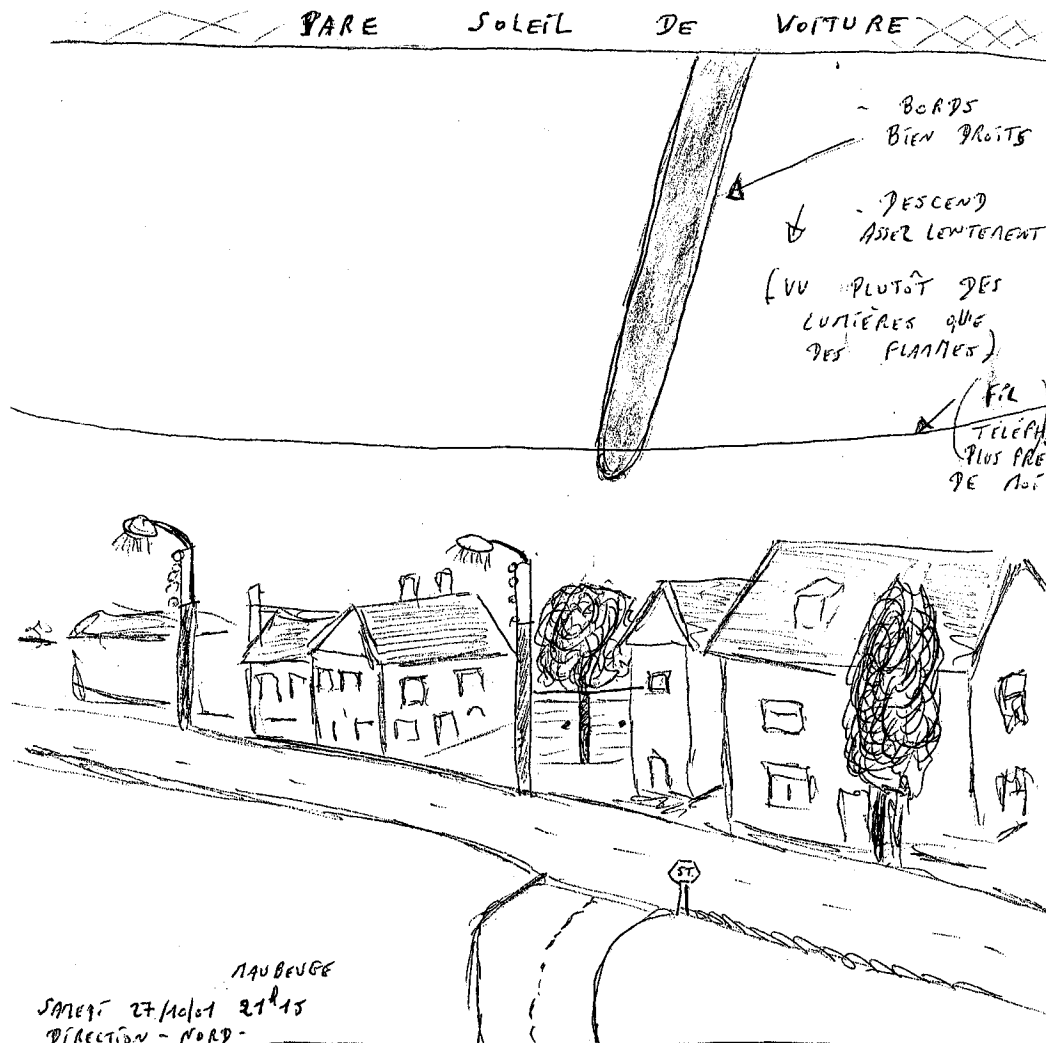
Le témoin s'attend à un choc, mais rien ne se produit. A aucun moment, durant ces quelques secondes, il n'a entendu le moindre bruit. Il est vrai que les vitres de la voiture étaient fermées, mais le moteur étant arrêté, on peut en déduire que le phénomène ne devait pas être très bruyant.

Jean-Marie Bigorne note que le même soir, entre 21 h 10 et 21 h 20, une météorite a été observée dans le ciel des Pays-Bas, de la Belgique et du Nord de la France. Or l'heure indiquée par le témoin de Maubeuge correspond au milieu de cet intervalle de temps. Est-ce cette météorite (d'une visibilité exceptionnelle) qu'il a vue ? Cette explication



Ci-contre: trois croquis réalisés par le témoin, représentant trois aspects successifs du phénomène. Sa largeur (mesurée horizontalement) est décrite comme comparable à celle des lampadaires. Les couleurs sont « très belles, bien colorées, un peu pastel à l'avant ». L'arrière du phénomène, occulté par le pare-soleil et le toit de la voiture, n'a pu être observé.

La position du témoin et la direction de son regard étant connues avec une excellente précision, la comparaison avec des témoignages relatifs à la rentrée de météorite ne pourrait être que très instructive. Sera-t-elle seulement possible ?



Ci-contre:
schéma d'ensemble
de l'observation, par
le témoin. La représen-
tation du paysage
fournit une excellente
indication de la
direction
d'observation (azimut
magnétique: 350°), et
devrait permettre de
vérifier l'hypothèse de
la météorite, l'heure
semblant
correspondre
parfaitement.

semble, à première, vue s'imposer. Pourtant, plusieurs détails sont suspects: la durée de l'observation (5 à 10 secondes), la mention d'une descente « assez lente » et la largeur du phénomène peuvent laisser planer un léger doute. Mais surtout, la direction indiquée pour le déplacement de la météorite est: du nord-est vers le sud-ouest, alors que notre témoin de Maubeuge voyait, en direction du nord, une trajectoire descendante orientée du sud vers le nord. Même compte tenu de la difficulté d'apprécier correctement l'orientation d'une trajectoire, on est ici face à une incompatibilité.

Est-elle seulement apparente ? Pour avoir une chance de régler la question, il faudrait pouvoir accéder aux données concernant la trajectoire de cette météorite. Il faudrait donc que soient enfin réunies les conditions d'une coopération ouverte et franche entre ufologues et spécialistes des météorites (ainsi que d'autres disciplines scientifiques). Dans l'immédiat, comment procéder ? La réputation des ufologues, dans les milieux scientifiques, est dans l'ensemble exécration, et l'allergie au problème OVNI y est quasi-générale. Or il est patent que certains s'emploient, aujourd'hui comme il y a vingt ans, à aggraver sans cesse cet état de fait, au mépris de la réalité (voir encadré *la volonté de nuire*, p.29). Dans

ces conditions, la coopération tant souhaitée a peu de chances de s'instaurer un jour. En conséquence, les passionnés des choses du ciel continueront, dans tous les cas qui se présenteront, à conclure à des météorites ou autres rentrées atmosphériques, sans jamais examiner les témoignages contraires, tandis que de leur côté, les ufologues auront tendance à voir des ovnis dans d'authentiques cas de rentrées atmosphériques. On voit nettement qui s'obstine à obscurcir la situation, et on se demande à quelle nécessité peut bien répondre ce sabotage organisé.

début novembre 2001, Etouy (Oise)

Lorsqu'il nous a raconté son observation, le 12 avril 2002, Benoît Debosque (31 ans) ne se souvenait plus exactement de la date de l'incident: ce devait être au début, ou vers le début de novembre.

Un soir, vers 23 h, il fumait une cigarette à la fenêtre (ouverte) de sa chambre, située au premier étage, lorsqu'il fut surpris de découvrir, en direction du nord, pas très haut au-dessus de l'horizon, une forme triangulaire faiblement lumineuse, de couleur jaune,